

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 05 AVRIL 2020 / N° 831

Prix : 20 DA

Covid-19 :
**L'utilisation
du numéro
vert 3030
élargie aux
48 wilayas**

**Rapatriement de
nos ressortissants**

**Arrivée
à Alger du
premier
groupe
d'Algériens
bloqués en
Turquie**

**Coronavirus :
L'APAB plaide
pour des
mesures
"flexibles"
en faveur des
entreprises**

**Douanes
Des mesures
exceptionnel
les mises en
vigueur pour
faciliter
l'importation
des
marchandises**

**Pétrole :
Mourad Preure :**



**« une réunion de
l'Opep+ sera un
"signal positif"
au marché mais
demeure
"insuffisant" »**

**Propos racistes
sur LCI :**

**Les stars
africaine
de football
douchent
les deux
médecins
français**

RÉCEPTION AUJOURD'HUI D'UN NOUVEAU LOT DE MATÉRIEL MÉDICAL

L'ALGÉRIE RENFORCE SES MOYENS DE PROTECTION

CONTRE LE

CORONAVIRUS

80 nouveaux
cas
confirmés

et

25 nouveaux
décès
en Algérie



Réception aujourd'hui d'un nouveau lot de matériel médical L'Algérie renforce ses moyens de protection contre le coronavirus

Une première commande de moyens de protection contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) arrivera aujourd'hui à Alger en provenance de la ville de Shanghai en Chine. Cette première commande, faite par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), est composée de 8,5 millions de masque type 3 plis et 100.000 masques filtrants de type FFP2. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, seront présents pour la réception de cette première commande. Lors d'une entrevue mardi dernier avec des représentants d'organes de presse nationaux, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait rassuré les Algériens quant à la disponibilité des produits utilisés dans la prévention contre la pandémie du coronavirus, révélant que l'Algérie avait passé commande pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux et de 30.000 kits de dépistage. Face à une situation qui ne cesse de se compliquer chaque jour davantage, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait tenu à rassurer quant aux capacités de l'Algérie à faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus. Le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la propagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens, il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. A ce propos, le Président de la République a annoncé la prolongation de la fermeture des écoles, des Universités et des centres de formation professionnelle et ce, dans le cadre des mesures de



prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. S'agissant des décisions prises, M. Tebboune a déclaré que "dès l'enregistrement du premier cas de coronavirus, introduit par un ressortissant étranger, nous avons été les premiers à effectuer des contrôles aux niveaux des aéroports et des ports et à rapatrier nos ressortissants, notamment de Wuhan (Chine), et à les placer en quarantaine". A ceux qui prétendent que l'Algérie a tardé à prendre des mesures préventives contre l'épidémie, le président de la République a estimé que ces allégations procèdent d'une "virulente attaque" contre l'Algérie, évoquant "des parties qui ne digèrent toujours pas la stabilité dont jouit notre pays". L'Algérie, a-t-il déclaré, "n'a rien à cacher" concernant cette épidémie, ajoutant que "la situation est sous contrôle, car nous disposons des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, d'autant que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas encore été utilisées". Concernant les moyens matériels et le manque d'équipements de protection, M. Tebboune a expliqué que "le facteur surprise et l'urgence déclarée par l'Etat ont entraîné, dans certains cas, des per-

turbations dans la distribution en dépit de la disponibilité des moyens globalement", précisant que face à cette situation, des stocks ont été puisés dans certaines wilayas pour être orientés vers d'autres. Le Président Tebboune a souligné, dans ce sens, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une hausse notable de la production des produits désinfectants.

Et d'ajouter qu'à ces capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux et 30.000 kits de dépistage, faisant savoir que la réception est prévue "dans trois à quatre jours". S'agissant des capacités financières, le Président de la République a rappelé "l'affectation, dans un premier temps, de 370 mds de centimes pour l'acquisition de moyens de prévention et la réalisation de travaux d'aménagement et autres, puis de 100 millions USD, évoquant également une proposition d'aide de 130 mil-

lions USD de la part la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Réitérant que le problème n'est pas d'ordre financier (...), il a déclaré "je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", faisant remarquer que les réserves de change de l'Algérie s'élevaient à 60 mds Usd. Et d'ajouter "que celui qui veut nous aider spontanément soit le bienvenu et ceci sera pour nous un geste d'amitié, mais nous ne demanderons pas l'aumône (...) nous avons suffisamment de moyens". Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine en-

vers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie. Concernant ce qui a été colporté au sujet de l'envoi de l'équipe médicale chinoise à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, le président de la République a affirmé que l'institution militaire comptait des milliers d'experts médicaux et paramédicaux, et qu'elle ne nécessitait aucune aide médicale extérieure, soutenant que les médecins spécialistes et les infirmiers de l'institution militaire vont apporter leur soutien aux hôpitaux civils pour faire face à cette pandémie. S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a indiqué que le protocole thérapeutique à base de Chloroquine contre le nouveau coronavirus (Covid-19) avait montré son efficacité sur certains patients, rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à utiliser ce médicament. Estimant que le débat sur l'efficacité de ce médicament est un débat scientifique et non politique, le président de la République a évoqué, en citant le ministre de la Santé, des indicateurs positifs, ajoutant toutefois que le résultat final sera visible au bout de dix jours, soit à la fin du protocole. L'Algérie dispose, selon M. Tebboune, d'un stock permettant le traitement de 200.000 Algériens. Par ailleurs, le Président de la République a mis en avant l'impératif de faire preuve de discipline face au Coronavirus (Covid-19). Il a déploré en effet le manque de la discipline "dans l'application des conseils des médecins et le respect du confinement sanitaire", exhortant, dans ce sens, les citoyens à "éviter les rassemblements et à craindre pour leurs familles et pour eux-mêmes". Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie.

T. Benslimane

Finances Plusieurs facilitations fiscales au profit des entreprises

Le ministère des Finances a annoncé samedi plusieurs mesures de facilitations prises par l'administration fiscale au profit des entreprises nationales impactées par la pandémie du coronavirus que traversent actuellement l'Algérie et le monde entier. Ces mesures, prises dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement adoptées par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises impactées financièrement par la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, portent d'abord sur le report des déclarations fiscales, précise le ministère. Ainsi, pour ce qui est de la déclaration mensuelle série G n 50 : (Contribuables relevant du régime du réel et professions libérales), il a été décidé la prorogation du délai de souscription de la déclaration des mois de février et mars et de paiement des droits et taxes y afférents, jusqu'au 20 mai 2020. Par conséquent, les contribuables seront tenus de souscrire au plus tard à la date sus-

indiquée trois déclarations (février-mars-avril) et de s'acquitter des droits correspondants. Toutefois, s'agissant des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), ces derniers continueront à télé déclarer et télé payer les impôts et taxes dus. Pour ce qui est de la déclaration trimestrielle série G n 50 ter (Contribuables relevant de l'IFU-déclaration et paiement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020), la DGI a décidé la prorogation du délai de souscription de cette déclaration (IRG/salaires janvier-février-mars), jusqu'au 20 mai 2020. Quant à la déclaration annuelle de résultats (Régime du réel), le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) est prorogé jusqu'au 30 juin 2020. Pour les sociétés relevant de la DGE, le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats est prorogé jusqu'au 31 mai 2020. Il est rappelé, par ailleurs, que le délai d'acquiescement du solde de liqui-

dation de l'IBS est de vingt (20) jours à compter de la date de souscription de la déclaration annuelle. Concernant la déclaration annuelle de revenus série G n 1 (Exploitants d'entreprises individuelles), le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin 2020. D'autre part, il a été décidé de reconduire le report du paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS jusqu'au 20 juin 2020. Pour les contribuables qui se trouvent dans une situation financière difficile, il peuvent, souligne la même source, "solliciter un échéancier de paiement de leurs dettes fiscales". De même, ceux bénéficiant déjà d'un échéancier de paiement ont la faculté de solliciter le réaménagement de celui-ci, en cas de difficultés de trésorerie. Par ailleurs, l'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants, prévue par les dispositions de l'article 15 de la loi de finances pour 2020, est



suspendue, annonce le ministère. La même source rappelle enfin aux contribuables que "les services fiscaux demeurent opérationnels pour prendre en charge

leurs déclarations et le paiement des droits dus ainsi que leurs demandes et sollicitations nécessaires à l'exercice de leur activité".

Y.D

Covid-19 Plus d'un million de cas d'infection dont plus de 59.000 morts

La barre du million de personnes contaminées par le nouveau coronavirus (Covid-19) dans le monde a été franchie samedi alors que le nombre de décès liés à cette pandémie s'est élevé à plus de 59.000, poussant de nombreux pays à étendre les mesures de confinement pour contenir la situation. Selon un nouveau décompte réalisé hier par des médias à partir de sources officielles, le nombre des cas de contamination par le Covid-19 dépassait 1,12 million, parmi lesquels plus de 59.000 décès, dans 190 pays et territoires. L'Italie demeure le pays le plus endeuillé, avec 14.681 morts officiellement enregistrés, devant l'Espagne (11.744 décès), les Etats-Unis (7.159), la France (6.507) et le Royaume-Uni (3.605). Et en France, le bilan journalier est reparti à la hausse vendredi avec 588 morts en milieu hospitalier pour un total désormais de plus de 6.500 morts. Quant au nombre de cas de contamination dans ces pays, les Etats-Unis paient toujours le plus lourd tribut, avec 277.965 cas recensés. L'Italie compte 120.000 et l'Espagne a dénombré pour le moment près de 120.000 cas. En Chine, où la maladie recule hormis les cas importés, et pays d'où est partie la pandémie en décembre 2019, le bilan officiel est de 3.322 morts.

Alors que le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint, les autorités de nombreux pays ont durci les mesures de prévention ou étendu la période de confinement pour freiner la propagation de la pandémie. Dans ce contexte, le gouvernement américain a recommandé vendredi à sa population de se recouvrir le



visage dans la rue pour ralentir la propagation du coronavirus. Les scientifiques du gouvernement américain estiment désormais que le nouveau coronavirus est sans doute transmis dans l'air par les gens lorsqu'ils parlent et respirent. Le directeur de l'Institut des maladies infectieuses, Anthony Fauci, membre de la cellule de crise de la Maison Blanche, a évoqué des données indiquant que "le virus peut en réalité se transmettre quand les gens ne font que parler, plutôt que seulement lorsqu'ils éternuent ou toussent". En Espagne aussi, le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez doit décider ce samedi s'il prolonge de deux se-

maines l'état d'alerte et le confinement général de la population, décrété le 14 mars, soit jusqu'au 26 avril, a expliqué vendredi soir le ministre de la Santé Salvador Illa. Il devra obtenir pour cela l'aval du Parlement la semaine prochaine. Le gouvernement avait renforcé dimanche dernier les mesures de lutte contre le coronavirus en mettant à l'arrêt toutes les activités économiques non essentielles jusqu'au 9 avril, la date du début du week-end pascal. Pour l'Italie, l'espoir repose sur le ralentissement du rythme des contagions et hospitalisations, assurent les autorités. Même les pays les moins touchés par cette maladie potentiellement dangereuse ont

durci les mesures de confinement, avec des conséquences économiques et sociales catastrophiques. Après la Russie, qui a prolongé jeudi ses mesures de confinement pour un mois, c'est la Turquie qui a renforcé ses restrictions de mouvement vendredi, fermant plus de 30 villes dont Istanbul et Ankara à la circulation automobile pour 15 jours, et étendant aux jeunes le confinement strict déjà imposé aux plus de 65 ans.

Risque de pénuries alimentaires

Alors que la moitié de la population dans le monde est appelée à

rester confinée chez elle pour freiner la propagation de Covid-19, la pandémie menace de pénuries alimentaires des centaines de millions de personnes, majoritairement en Afrique, qui dépendent des importations de denrées alimentaires et des exportations pour les payer, a prévenu l'ONU. Il existe un risque de "pénurie alimentaire" sur le marché mondial à cause des perturbations liées au Covid-19 dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnement alimentaire, ont averti l'ONU et l'OMC. "Les incertitudes liées à la disponibilité de nourriture peuvent déclencher une vague de restrictions à l'exportation", provoquant elle-même "une pénurie sur le marché mondial", ont déclaré récemment dans un communiqué commun le Chinois Qu Dongyu, qui dirige l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Ethiopien Tiedros Adhanom Ghebreyesus, directeur-général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Brésilien Roberto Azevedo, dirigeant de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour les trois organisations multilatérales, il est "important" d'assurer les échanges commerciaux, "en particulier afin d'éviter des pénuries alimentaires", a indiqué le texte commun. Mais c'est aussi dans les pays en conflit que le "pire est à venir", a averti, de son côté, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. "La tempête du Covid-19 arrive maintenant sur tous les théâtres de conflit", a-t-il déclaré, citant la Syrie, l'Ukraine, la Libye, le Yémen, la Birmanie ou encore la Colombie.

Oursou Nadjet / Ag

Covid-19 : L'utilisation du numéro vert 3030 élargie aux 48 wilayas

Le Directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Dr Djamel Fourar a indiqué que l'utilisation du numéro vert 3030 avait été élargie aux 48 wilayas du pays. La plateforme du numéro vert, lancée par le ministère en collaboration avec Algérie Télécom (AT) dès l'apparition du nouveau coronavirus en Algérie au niveau de l'administration centrale et de Bordj El Kiffan (Alger) pour répondre aux préoccupations des citoyens, a été élargie aux 48 wilayas du pays, a fait savoir Dr. Fourar qui est également le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. Le ministère de la Santé a pris cette décision pour rapprocher la santé du citoyen mais aussi pour atténuer la pression sur la plateforme d'Alger et l'équipe médicale qui s'en charge, suite à la propagation du virus dans de nombreuses wilayas, avait-il indiqué vendredi, précisant qu'un (01) million d'appels sont réceptionnés quotidiennement. En dépit des mesures préventives mis en place par les pouvoirs publics pour tenter de réduire les appréhensions des citoyens quant à la propagation du Covid-19, de nombreux citoyens ressentent une forte inquiétude voire une panique chez certaines catégories vulnérables,

selon les personnes chargées de répondre aux interrogations des citoyens. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du programme d'action entre le ministère et le Comité de suivi du coronavirus pour répondre à toutes les situations et assurer une collaboration totale et permanente entre l'administration centrale et les différents établissements hospitaliers à travers l'utilisation de tous les moyens de communication. L'action du comité est répartie sur trois cellules. La première cellule est chargée du suivi des moyens de prévention, du diagnostic et du traitement au niveau des établissements sanitaires, de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et de l'Institut Pasteur, selon les nouvelles mesures du ministère. La deuxième cellule, qui est une cellule de suivi de la situation épidémiologique et l'information sanitaire, veille à définir, de manière anticipée, la liste des personnes dans le cadre de l'enquête épidémiologique du confinement sanitaire et de l'information sanitaire. Quant à la troisième cellule, elle veille à prendre en charge les malades et à gérer le nombre des lits entre les établissements hospitaliers, en collectant toutes les données liées au processus de traitement du malade.

Ali B / Ag

Rapatriement de nos ressortissants Arrivée à Alger du premier groupe d'Algériens bloqués en Turquie



Un premier groupe des ressortissants algériens bloqués à Istanbul en Turquie, suite à la fermeture de l'espace aérien à cause des risques de propagation de la pandémie de Coronavirus, est arrivé tôt hier à Alger. Composé de 269 personnes, ce premier groupe, attendu initialement vendredi à 18h00, est arrivé samedi avant l'aube à l'aéroport international Houari-Boumediène à bord d'un avion de la compagnie nationale Air Algérie. A leur arrivée, ces personnes ont été accueillies par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, celui de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Bel-

himer, ainsi que ceux de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, des Travaux publics et Transports, Farouk Chiali, et le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

Ces 269 personnes seront placées en quarantaine au niveau de l'hôtel Mazafran.

Il est à noter que cette opération de rapatriement se déroulera selon un planning de vols prévus du 3 au 5 avril, à bord d'avions d'Air Algérie et de Turkish Airlines et concerne 1.788 Algériens qui seront placés, dès leur arrivée au pays, en quarantaine dans le cadre des mesures prises par les autorités du pays pour endiguer la propagation du Covid-19. Des structures d'ac-

cueil dont des hôtels, des complexes touristiques se trouvant dans la wilaya d'Alger et de Boumerdes, ayant une capacité totale de 1.930 places, ont été réquisitionnés pour assurer la meilleure prise en charge de ces personnes. Cette décision de rapatriement a été prise par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue Turc, Recep Tayyip Erdogan, qui ont convenu, dans un entretien téléphonique, mardi dernier, de coopérer pour le rapatriement, à partir de ce vendredi, des Algériens bloqués en Turquie vers l'Algérie et des Turcs bloqués en Algérie vers la Turquie. Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus, l'Algérie a rapatrié plus de 8.000 de ses ressortissants à l'étranger.

Maison de l'artisanat de Tlemcen: Confection prochaine de 10.000 masques préventifs au profit des personnels du secteur de la santé



La maison de l'artisanat et de métiers de Tlemcen prévoit la confection de 10 000 masques de protection au profit des personnels du secteur de la santé au cours de la semaine prochaine. Tahraoui Khalid a indiqué qu'environ 40 artisans et artisanes sont attendus au siège de la Maison de l'artisanat situé dans la cité administrative de la commune de Mansourah et au Centre de valorisation de la commune de Sebdo pour lancer la confection de ces masques. Cette initiative devait être lancée dernièrement et a fait du retard à cause de l'élaboration des permis d'ouverture d'ateliers de couture des artisans dans les communes de Maghnia, Sebdo, Marsa Ben M'hidi et Tlemcen, qui seront prêts dès la semaine prochaine. Il a souligné que 6 artisans bénévoles de la commune de Tlemcen ont cousu, dans les deux derniers jours, 2.000 masques de protection qui seront livrés à la direction de la santé et de la population de la wilaya pour les stériliser et les distribuer à leurs personnels, signalant que le tissu médical a été offert par l'antenne de wilaya du Forum des chefs d'entreprises (FCE) et la laiterie de Sebdo pour contribuer aux efforts de prévention contre la propagation de l'épidémie du coronavirus. Cette opération a été précédée par la tenue d'une rencontre avec les représentants des artisans pour les exhorter à se mobiliser et à contribuer à la confection du matériel préventif pour faire face à cette épidémie, selon le même responsable, qui a déclaré que les efforts de l'Etat pour soutenir et accompagner les artisans et leur fournir les structures nécessaires à l'exercice de leurs activités ont porté leurs fruits en pareille situation sanitaire.

Mostaganem : Levée de confinement pour 257 personnes rapatriées de France

Un total de 257 personnes placées dans des établissements hôteliers de la ZET "Les Sablettes", relevant de la commune de Mazaghrane (est de Mostaganem) ont quitté vendredi les lieux, 14 jours après leur mise en confinement sanitaire. Il s'agit de voyageurs provenant de Marseille et Lyon (France) et rapatriés par avion vers Oran le 20 mars dernier. Le responsable de la DSP, Khelil Mohamed, a indiqué que les 530 personnes ont fait l'objet d'une surveillance médicale et d'un suivi psychologique tout le long de cette période de confinement. Celle-ci a pris fin, ce vendredi, pour le premier groupe provenant de France. Le deuxième groupe, composé de voyageurs venus de Grande Bretagne, quittera les lieux de confinement samedi. Par ailleurs, dans le but de faciliter le retour de ces ressortissants aux lieux de leur résidence (44 wilayas), 11 bus ont été mobilisés pour se rendre à l'Est, au Centre et à l'Ouest du pays. Des taxis collectifs ont été également réservés aux personnes de la région du Sud du pays. Il est à rappeler que trois établissements hôteliers de la ZET "Les Sablettes" ont été mis à la disposition des autorités locales pour les besoins du confinement sanitaire. L'entreprise Hyproc, une filiale du groupe Sonatrach, a, quant à elle, mis à la disposition du corps médical et paramédical son complexe, situé dans la même zone.

Aïn Temouchent : Fin de confinement pour 58 personnes placées au CFPA de Châabet Lham

Cinquante-huit (58) personnes placées en confinement sanitaire au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Châabet Lham (Aïn Temouchent), ont quitté vendredi les lieux. Les 58 personnes ont été placées en confinement sanitaire au CFPA de Châabet Lham, le 20 mars dernier. Elles ont quitté les lieux dans la journée dans de bonnes conditions et aucun cas d'infection au Covid-19 n'a été détecté. Ces personnes ont été confinées après leur présence à un mariage, organisé par une famille de cette commune. Elle avait invité plusieurs convives venues de plusieurs régions du pays, dont 7 de Blida. Confinées d'abord au domicile familial, elles ont été ensuite transférées au CFPA de leur localité où elles ont fait l'objet d'un bon suivi médical. Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont déployé durant cette période de confinement un dispositif empêchant tout contact avec l'extérieur. Cette levée de confinement survient une semaine après celle ayant concerné 16 personnes placées dans un hôtel sur la côte de Rechgoune. Elles ont été en contact direct avec un patient atteint du Coronavirus. Ce dernier avait quitté l'hôpital "19 mars 1962" de Beni-Saf, après sa totale guérison. Actuellement, seuls 61 citoyens rapatriés de Moscou, le 21 mars dernier, sont en confinement au niveau de la station thermale de Hammam Bouhdjar (Aïn Temouchent). Ils doivent rejoindre leurs familles dimanche. Vingt autres personnes sont prises en charge dans un hôtel privé du chef-lieu de la wilaya. Leur mise en quarantaine n'a pas encore pris fin.

Mascara: La capacité d'accueil du service de confinement sanitaire de l'hôpital "Issaad Khaled" élargie à 200 lits



Le service de confinement sanitaire à l'hôpital "Issaad Khaled" de la ville de Mascara a élargi sa capacité d'accueil à 200 lits pour les exploiter en cas de nécessité, a-t-on appris directeur de la santé et de la population. Mohamed Amri a fait savoir qu'il a été décidé d'utiliser certains services vacants au niveau de l'hôpital comme extension du service de confinement sanitaire établi au sein du service des maladies infectieuses désigné pour accueillir les personnes infectées par le coronavirus (Covid 19), qui compte actuellement 19 lits. Il a indiqué que les personnes suspectées de porter le virus ont été transférées de l'isolement sanitaire à l'hôpital "Meslem Tayeb" de Mascara vers la polyclinique "Mohamed Benali" vide depuis le transfert de ses services vers l'établissement

hospitalier spécialisé maternel et infantile et dispose de 15 lits. Le même responsable a souligné que les résultats des analyses en laboratoire de 10 cadres de la wilaya qui étaient en contact avec le wali de Mascara, récemment infecté par le virus Corona, sont confirmés négatifs et sont en bonne santé. Une cinquantaine d'employés travaillant directement avec le wali ont été mis en confinement sanitaire dans un hôtel de Bouhanifia. Il est attendu que la wilaya de Mascara accueille, à partir de jeudi, 14 personnes qui ont été mises en quarantaine au complexe "Les Andalous" d'Oran depuis leur arrivée de Marseille (France), et elles seront mises en quarantaine pour une période supplémentaire à l'auberge de jeunes du complexe de "l'unité africaine" de Mascara

Oran Opération de désinfection du port de pêche

L'association écologique marine "Barbarous" a effectué vendredi une opération de désinfection du port de pêche d'Oran, contribuant ainsi dans la lutte contre le Coronavirus. Une quinzaine de membres de l'association ont participé à cette opération au cours de laquelle des bateaux, des cases de pêcheurs, des quais, des routes et des trottoirs ont été désinfectés, a précisé M. Amine Chakouri. "Nous avons désinfecté tous les bateaux de pêche amarrés au port, soit une cinquantaine, en plus d'une trentaine de cases de pêcheurs", ajoutant que tout l'espace avoisinant a été nettoyé et désin-

fecté. M. Chakouri a ajouté qu'un bienfaiteur a fait don de 150 litres de désinfectant concentré, qui ont suffi pour nettoyer le port de pêche. L'activité de pêche ne semble pas être touchée par les mesures de prévention contre le Coronavirus. Les pêcheurs continuent à sortir en mer et fréquenter le port de pêche, d'où la nécessité de désinfecter les lieux. Il a noté que des actions de sensibilisation en direction de cette catégorie de travailleurs seront lancées prochainement afin de mettre en exergue la nécessité de respecter les gestes barrières pour éviter de contracter ou propager la maladie.

Lehouari K

Des aides alimentaires au profit de près de 1200 familles nécessiteuses

Pas moins de 1196 familles nécessiteuses à Oran, habitant dans des localités enclavées relevant des communes d'Aïn El Kerma (Boutlélis), Boufatis et Tafraoui (Oued Tlélat) ont bénéficié d'aides, en cette conjoncture de lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus. Cette initiative de solidarité, lancée par la commission de wilaya ayant pour rôle la prise en charge des habitants des zones d'ombre, a touché 321 familles nécessiteuses des localités de "Begoug", "Bordj El Abid", "Hamdania", "sidi Bakhti" et autres hameaux de Aïn Tessa, situés à la commune de Aïn El Kerma, au nord de la daïra de boutlélis, (ouest d'Oran), a indiqué, Mohamed Fedala, expliquant que cette opération a été

initiée, à la faveur d'une caravane de solidarité, formée de représentants de la DAS, des Scouts musulmans et du croissant rouge algérien (CRA). Il ya 3 jours de cela, la caravane a fourni des aides alimentaires aux 170 familles nécessiteuses, disséminées dans certaines localités isolées de la commune de Boufatis, à savoir "El-Ouamer", "Slatna" et "Douar Moulay Ismaïl". Cette caravane de solidarité a sillonné une dizaine de villages enclavés de la commune de Tafraoui, à l'instar de "Sidi Ghalem", "kehailia", "Graïdia" (1) et (2) et autres villages où il a été attribué à quelque 705 familles nécessiteuses des denrées alimentaires de première nécessité, comme l'huile, farine, semoule et le lait entre autres.

L.K

Coronavirus : L'APAB plaide pour des mesures "flexibles" en faveur des entreprises

L'Association de producteurs algériens de boissons (APAB) a plaidé pour des mesures "flexibles" de la part des pouvoirs publics pour soutenir les entreprises des secteurs des boissons et du lait "lourdement" impactées par la crise sanitaire liée au Coronavirus, a déclaré hier son président, Ali Hamani. "Les unités de production sont cruellement touchées par la pandémie de Coronavirus qui risque même de mettre en péril leur activité et nous estimons que des mesures adaptées s'imposent pour sauver les entreprises et les emplois", a indiqué M. Hamani. Le président de l'APAB assure que "malgré l'engagement de l'association pour l'approvisionnement des citoyens durant cette période de confinement sanitaire, ses entreprises font face à des difficultés multiples qui menacent leur pérennité". La production, est "sérieusement perturbée par des problèmes d'approvisionnement en matières premières du fait que certains de nos fournisseurs d'emballages et d'ingrédients ont décidé de se mettre à l'arrêt", en tenant à préciser que les entreprises de la filière comptent sur les fournisseurs locaux puisque le taux d'intégration nationale dans la production des boissons et du lait est largement supérieur à 60%. "Certes, l'intégration de matières premières locales dans nos produits finis et l'un des avantages majeurs pour nous en situation normale, mais cet avantage aujourd'hui s'avère être un inconvénient. Outre la pénurie de matières premières et d'intrants, les entreprises des boissons ont du mal



à commercialiser leurs produits en raison de problèmes liés à la vente et à distribution. "Nous avons constaté que 40% de points de vente au détail et 80% des grossistes sur le territoire national sont à l'arrêt". Il a ajouté par ailleurs que "les distributeurs refusaient de passer commandes sur les produits périssables sans certitude de pouvoir les écouler dans les délais de crainte d'une décision officielle d'arrêt totale de toute activité. A cet égard, M. Hamani a prévenu que ces tensions dans l'approvisionnement des circuits agroalimentaires, tout confondus, pourraient être à l'origine de "pénuries" mais aussi de graves troubles sociaux.

Le transport de marchandises et du personnel confronté à des difficultés administratives

En plus des problèmes liés à la pénurie de matières premières et de fermeture des points de vente, M. Hamani a évoqué le problème de transport du personnel de production et le transport marchandises (matières premières et ou produits finis) en raison du couvre-feu sanitaire. Selon ses propos, depuis l'annonce des dernières mesures relatives au confinement de la wilaya de Blida et l'établissement d'un couvre-feu nocturne à Alger, les entreprises du secteur sont confrontées à "un flou administratif" qui empêche aujourd'hui d'obtenir les autorisations de circulation. "Nous devons se présenter aux forces de l'ordre pour continuer à exercer nos activités, qu'elles soient inter-wilayas ou intra-wilayas. Nos usines sont de fait à l'arrêt depuis mardi 24 mars", a-t-il déploré, exprimant à cet égard l'inquiétude des entreprises

de cet état de fait et anticipent également sur la probabilité que ce confinement se généralise à d'autres wilayas dans les jours prochains. Interrogé sur l'état des stocks actuels des producteurs de boissons et de produits laitiers frais, il a répondu que les volumes évalués à partir de ceux des membres de l'APAB ne couvrent qu'une période d'un mois au plus. "Si les entreprises de production n'arrivent pas à s'approvisionner en matières premières dans les jours qui viennent, elles ne pourront pas assurer la disponibilité des boissons et des produits laitiers frais à nos consommateurs durant le mois du Ramadan", a-t-il averti. Lors de cet entretien, le président de l'APAB a évoqué la situation financière des entreprises de la filière, en exhortant les pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence pour les aider à surmon-

ter cette conjoncture "difficile" «et empêcher la faillite des entreprises. Ces propositions portent globalement sur la mise en place d'un moratoire fiscal et parafiscal pour les entreprises en difficulté (Différer les paiements des cotisations sociales et des taxes mensuelles de 90 jours sans pénalité). L'APAB propose, en outre, le report de tous les échéanciers de remboursement des prêts bancaires pour une période de trois mois sans intérêts ni commissions en rapport avec la situation financière de chaque entreprise. L'Association plaide également pour la mise en place d'un découvert bancaire exceptionnel bénéficiant d'un taux préférentiel, selon les besoins et les garanties, pour faire face aux charges qui ne peuvent être ni suspendues, ni reportées (paiement des salaires, des fournisseurs). En ce qui concerne l'indemnisation des salariés ayant perdu leur emploi en raison de la crise économique actuelle, l'APAB a estimé qu'il appartient à la Caisse nationale d'assurance-chômage de les rembourser." Au fait, la mission principale de cet organisme public c'est l'indemnisation des salariés ayant perdu leur emploi pour raison économique", a-t-il tenu à rappeler, en soulignant que "cette caisse est financée par les cotisations sociales". Le président de l'APAB espère enfin des décisions adéquates de la part des autorités pour un fonctionnement permettant d'alimenter le marché national mais aussi et surtout à sauvegarder le tissu industriel et les emplois.

Moussa O / Ag

Un décret présidentiel paru au JO précise: L'offre de présents entre responsables algériens est « interdite »

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel fixant les modalités relatives à l'affectation et à la valeur des présents offerts traditionnellement, dans le cadre protocolaire, aux membres des délégations en mission à l'étranger et aux membres des délégations en mission en Algérie. Le présent décret a indiqué dans son article 1 que l'objectif étant de «fixer les modalités relatives à l'affectation et à la valeur des présents reçus et offerts traditionnellement, dans le cadre protocolaire, aux membres des délégations en mission à l'étranger et aux membres des délégations en mission en Algérie». Ledit décret prévoit dans son article 2 que «les membres des délégations en mission à l'étranger sont tenus de déclarer, auprès de la direction générale des douanes, les présents reçus directement ou par personne interposée quelle que soit leur valeur», ajoutant que «lorsque les présents sont offerts au président de la République, au Premier ministre, aux membres du gouvernement ou aux titulaires de hautes fonctions assimilées, au niveau des institutions de l'Etat, ladite déclaration est effectuée auprès du ministre chargé des finances». L'article 3 dudit décret stipule qu'«il n'est pas tenu compte des présents reçus d'une valeur déclarée égale ou inférieure à cinquante mille dinars (50.000 DA)», ajoutant que «tout présent d'une valeur excédant cinquante mille dinars (50.000 DA) est déposé en douane au profit de la réserve



légale de solidarité». Selon l'article 4 du décret présidentiel paru au Journal Officiel (JO), «une commission composée des représentants de la Présidence de la République et des ministères de la défense nationale, des finances et de la culture, est chargée de fixer la destination des présents revenant à la réserve légale de solidarité ou aux musées nationaux». Dans l'article 6, il a été précisé que «les présents offerts aux membres des délégations étrangères en mission en Algérie, sont constitués d'objets et d'œuvres d'art, de culture, de littérature, d'artisanat, ou de métiers traditionnels de production nationale et dont le montant de chaque présent ne peut dépasser cinquante mille dinars (50.000 DA)». Les articles 7 et 8 dudit décret stipulent respectivement que «l'offre de présents entre responsables algériens est interdite» et que «les modalités d'application des dispositions du présent décret sont fixées, en tant que de besoin, par un texte particulier».

A.A

Douanes Des mesures exceptionnelles mises en vigueur pour faciliter l'importation des marchandises



La direction générale des Douanes algérienne a annoncé l'entrée en vigueur des mesures exceptionnelles visant à faciliter et accélérer les opérations d'importation des marchandises liées à la politique nationale de lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). "Dans le cadre des efforts nationaux de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) et en appui à l'ensemble des procédures de simplification en vigueur, la Direction générale

des Douanes porte à la connaissance des opérateurs économiques, des commissionnaires en douanes et de tous les professionnels du secteur, de l'entrée en vigueur de mesures exceptionnelles visant à faciliter et accélérer les opérations d'importation des marchandises et de leur enlèvement dès leur arrivée, sous réserve de s'engager à finaliser les formalités douanières ultérieurement». Ces mesures exceptionnelles concernent les produits de santé, les équipements médicaux et tous les

produits liés directement à la politique nationale de lutte contre la propagation du virus (Covid-19), ainsi que les produits alimentaires de première nécessité et de large consommation et ce, pour répondre aux besoins des citoyens. L'administration des Douanes informe également que l'ensemble de ses agents et de ses services sont mobilisés, de jour comme de nuit, à travers 0les différents services concernés, pour la réussite de ces mesures exceptionnelles.

N.I

Pétrole : Mourad Preure : « une réunion de l'Opep+ sera un "signal positif" au marché mais demeure "insuffisant" »

Tenir une réunion des membres de l'Opep+ sera un "signal positif" envoyé au marché, mais reste "insuffisant", selon l'expert pétrolier international, Dr Mourad Preure, qui souligne la nécessité d'instaurer la discipline dans le partage des sacrifices entre les pays de l'Opep+ en cas de réussite de cette rencontre. L'Arabie saoudite a appelé jeudi à une réunion virtuelle "urgente" de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays, dont la Russie, afin de parvenir à un "accord équitable qui rétablira l'équilibre des marchés pétroliers", mais l'Opep n'a toujours pas annoncé officiellement la tenue de cette rencontre, ni une date précise pour son organisation. "Cette réunion des pays de l'Opep+, si elle se tient, sera un signal positif envoyé au marché, mais reste insuffisant. Il s'agirait, en cas de réussite de cette réunion, d'instaurer la discipline dans le partage des sacrifices entre pays producteurs membres de l'Opep+. Si on regarde l'histoire de l'Opep, cela a toujours été le grand problème", a précisé le président du Cabinet Emergy. Mais, selon lui, le contexte général, soit le collapsus en cours de l'économie mondiale, impactera fortement l'influence des décisions sur les marchés, et, plus fondamentalement, les jeux d'acteurs. "Cette crise met en question la survie même de l'Opep à laquelle les pétroles de schiste américains ont confisqué le rôle de "Swing Producer", producteur résiduel qui ajuste le marché. Ce rôle qu'ils sont désormais incapables de jouer, vu leurs coûts de production élevés, dans un contexte d'effondrement de la demande", avance

l'expert. Il a, dans ce cadre, ajouté que l'économie américaine entrerait dans une récession profonde, au même titre que les principaux pays de la zone OCDE. "Je ne pense pas qu'un accord des pays de l'Opep+ ne lui sera d'un grand secours", a-t-il enchaîné. Pour M. Preure, la prochaine réunion des pays Opep+, si elle se tient, "sera devant un challenge excessivement lourd". Il s'agira, selon lui, pour "répondre aux vœux du président américain", de réduire la production des producteurs de l'Opep+ d'un niveau de 10 millions de barils par jour, et cela, sans que les producteurs de pétrole de schiste américains n'aient pris, pour leur part, aucun engagement de baisse de la production. Il est vrai que l'Arabie Saoudite, et même la Russie, souffrent fortement de la baisse des prix. Il est vrai que les Etats-Unis ont l'oreille de l'Arabie Saoudite, pour ne pas dire plus. Mais néanmoins, deux grands écueils pour stabiliser le marché", avance l'expert. Premièrement, les volumes réduits par l'Opep+, et les parts de marché abandonnées en conséquence, sont offerts aux pétroles de schistes américains sans aucune concession ni engagement en contrepartie, a-t-il observé. "Je doute fort que le président Poutine y consente, cela même si Ryadh fait ce choix sans conditions", a-t-il dit. Le deuxième écueil avancé par l'expert est que cette baisse sera sans effet sur les prix, ou bien un effet réduit et limité dans le temps. "Cela, car il s'agit désormais d'une crise structurelle, inédite par sa violence et son ampleur, de l'économie mondiale qui induit une baisse durable de la demande. Personne n'est en mesure de pré-

voir ni l'échéance de cette crise et la reprise de l'économie mondiale, ni, encore moins celui de la demande pétrolière", a-t-il conclu.

Le marché pétrolier a connu un choc baissier unique dans l'histoire par sa violence et son ampleur

Interrogé sur l'évolution du marché pétrolier, M. Preure affirme que "le marché pétrolier est dans une situation chaotique qui se manifeste par un choc baissier unique dans l'histoire par sa violence et son ampleur". Il a, dans ce cadre, expliqué que les pétroles de schiste américains, dont le seuil de rentabilité moyen est aux alentours de 40-50 dollars le baril, ont été frappés de plein fouet, entraînant, à terme avec eux une hausse "significative" du chômage et de graves dommages pour le système financier américain qui les a portés à bout de bras. "Cela a amené le président américain à rompre avec les principes qu'il n'a jamais cessé de prôner et appeler les pays de l'Opep+ à s'entendre et réduire leur production de 10 millions de barils par jour", a avancé M. Preure. Il a, dans ce sens, souligné que le Président Trump s'est entretenu sur le sujet avec le prince héritier saoudien et a publié, par la suite un tweet qui a eu pour effet de faire bondir les prix de 30% en une seule séance. Par la suite, l'Arabie Saoudite a appelé à la tenue d'une réunion de l'Opep+, soit les membres de l'Organisation auxquels se sont joints, depuis le Consensus d'Alger de septembre 2016, autour de la Russie, onze pays producteurs non Opep, note l'expert. M. Preure avance trois ob-



servations préliminaires concernant la situation du marché pétrolier. La première est que "nous sommes face à un choc d'offre, soit une offre excédentaire portée par les pétroles de schistes américains essentiellement et aggravée par la guerre des prix déclenchée par l'Arabie Saoudite, suite à l'échec de la dernière réunion des pays de l'Opep+ où la Russie a refusé d'abaisser à nouveau la production pour soutenir les prix". Ce choc d'offre est, avec la pandémie qui dévaste la planète et la crise économique qu'elle a induit, aggravé par un choc de demande qui a baissé de 20%, a-t-il encore expliqué. "Dans le même temps les stocks mondiaux sont proches de la saturation. Ainsi, les fondamentaux du marché ne pouvaient pas connaître une situation plus catastrophique", poursuit-il. Quant à la deuxième observation, elle porte sur l'économie mondiale entrée en récession "grave" avec un enchaînement chaotique dont il est difficile de prévoir les développements

et l'issue. "La demande pétrolière s'en est ressentie de manière mécanique, brutalement avec des effets lourds sur tous les acteurs pétroliers, dont les producteurs de pétrole de schiste américains. L'absence de visibilité affecte les réactions des marchés qui sont par essence psychologiques, dominés par la peur. La spéculation, caractéristique des logiques boursières des marchés pétroliers, recherche naturellement la volatilité, soit la succession extrêmement rapide et de forte amplitude des mouvements haussiers et baissiers des prix", explique l'expert. Troisièmement, M. Preure évoque le tweet du président Trump qui a fait bondir de 30% en une seule séance les prix qui ont dépassé le seuil des 30 dollars, pour se replier légèrement après. "Ce comportement des marchés est anormal et n'annonce aucunement une tendance haussière lourde pour les prix. cela, considérant les deux observations faites plus haut".
Moussa O / Ag

Coronavirus: Les associations caritatives invitées à se présenter aux services des impôts et des Douanes pour bénéficier d'exonérations

Le ministère des Finances a invité samedi les associations à caractère humanitaire ou caritatif agréés ainsi que le Croissant rouge algérien à se présenter aux services des impôts de wilayas et aux inspections divisionnaires des Douanes pour bénéficier des exonérations et des franchises prévues par la législation au titre des actions de solidarité. "Au titre des actions de solidarité, il est rappelé que les législations fiscale et douanière en vigueur prévoient, que les associations ou œuvres à caractère humanitaire ou caritatif dûment agréées et le Croissant Rouge Algérien, bénéficient de l'exonération des droits douane et de la TVA pour les marchandises qui leur sont expédiées, à titre de dons et destinées à être distribuées gratuitement à des fins de bienfaisance ou médicales". Ainsi, les associations concernées "peuvent se rapprocher de

la Direction des Impôts de wilaya (Sous Direction des Opérations Fiscales) dont dépend leur siège pour se faire établir l'attestation d'exonération de TVA, en présentant la liste des marchandises pour lesquelles est sollicitée l'exonération". Elles sont, en outre, tenues de "se présenter à l'Inspection Divisionnaire des Douanes, territorialement compétente, afin de se faire établir l'autorisation de dédouanement en franchise des droits à l'importation, sur présentation d'un simple engagement écrit, précisant la destination de ces marchandises. Les opérations de dédouanement de ces marchandises bénéficient d'une procédure accélérée". Pour toute information complémentaire, le ministère invite les associations concernées à se rapprocher des services des impôts et des douanes territorialement compétents.

Y.D

Pétrole : Les pays de l'Opep+ décidés à agir pour stabiliser les cours de l'or noir

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) devront se réunir probablement au cours de cette semaine par vidéoconférence pour tenter de trouver une réponse à l'effondrement des cours du pétrole ont indiqué des sources au sein de l'Organisation. Après la demande exprimée jeudi par l'Arabie Saoudite de convoquer une réunion extraordinaire de l'Opep et ses alliés pour discuter d'un accord de réduction de l'offre afin de stabiliser le marché impacté par la pandémie du Covid-19, le ministre russe Alexandre Novak, a annoncé vendredi soir la disponibilité de Moscou à participer à cette réunion annoncée initialement pour le lundi 6 avril dans l'objectif de décider sur une réduction de l'offre. De son côté, le ministère azerbaïdjanais de l'Energie a confirmé dans un communiqué la tenue d'une imminente réunion des pays exportateurs de pétrole en vue de plancher sur la crise actuelle du marché de l'or noir. L'objet principal de cette réunion, tant attendue par les principaux exportateurs du brut, reste celui de la réduction de l'offre mondiale de l'or noir, de manière à relancer les prix qui ont connu une dégringolade depuis la mi-février dernier jusqu'à atteindre des prix bas jamais connus depuis l'année



2002. Dans ce contexte, le président russe Vladimir Poutine a déclaré vendredi qu'il était plus que nécessaire d'unir les efforts de tous les pays producteurs pour équilibrer le marché et réduire la production, réitérant la disponibilité de Moscou d'agir dans ce sens. Pour sa part, le président américain Donald Trump s'était impliqué dans la recherche d'un accord entre les deux principaux producteurs de l'or noir dans le monde, Ryadh et Moscou, les exhortant à maintes reprises à réduire leur production de manière à aider à la remontée des cours. Selon une source de l'agence russe TASS, le régulateur américain de l'Energie serait même invité à prendre part à cette réunion, tandis que Vladimir Poutine s'est prêt à une entente avec ses partenaires et à coopérer notamment avec les

Etats-Unis dans le domaine des hydrocarbures. La réunion de l'Opep+ intervient dans le contexte d'une grave crise que traverse actuellement le marché pétrolier pénalisé par le ralentissement de la demande sous l'effet de la propagation de la pandémie. Les deux cours de référence, celui du Brent européen et du WTI américain, ont bouclé fin mars le pire trimestre de leur histoire, avec des prix divisés par trois sur la période. Les mesures de confinement qui touchent près de la moitié de la population de la planète avaient réduit considérablement la demande mondiale d'où la nécessité d'une large coordination pour stabiliser le marché et d'envoyer un signal positif qui pourrait aider à la remontée des cours en attendant la relance de l'économie mondiale.

Moussa O

Paix et tranquillité, voilà le bonheur Journée internationale de la conscience

Dans son préambule, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) établit que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme ». L'article premier de la Déclaration vient encore renforcer cet argument en affirmant : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». La tâche assignée à l'Organisation des Nations Unies est de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Cette tâche appelle à une transition vers une culture de la paix, consistant en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantiront à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société. Consciente de la nécessité de créer des conditions de stabilité et de bien-être et des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion,

l'Assemblée générale a proclamé le 5 avril Journée internationale de la conscience (A/RES/73/329). À l'occasion de cette journée, l'Assemblée générale invite tous les États Membres, les entités des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales, ainsi que le secteur privé et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers, à instituer une culture de la paix ancrée dans l'amour et la conscience dans le respect de la culture et d'autres particularités ou coutumes locales, nationales et régionales, y compris en prenant des initiatives éducatives de qualité et en menant des activités de sensibilisation, et à favoriser ainsi le développement durable.

Les origines d'une culture de la paix

Le concept d'une « culture de la paix » est né du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Côte d'Ivoire, en juillet 1989. Depuis cette date, la promotion d'une culture de la paix est de plus en plus considérée comme un objectif fondamental par la communauté internationale. Le concept a ensuite évolué, en inspirant des activités à plusieurs niveaux et dans de nombreuses régions du monde. La culture de la paix a ainsi progressivement pris les caractéristiques d'un mouvement mondial. Au sein du Système des Nations Unies, le concept remonte notamment à la Constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), adoptée il y a plus de 50 ans, dans laquelle l'organisation est appelée à contribuer

au maintien de la paix, devant être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité car « une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples ».

Construire une culture de la paix

Construire une culture de la paix nécessite une action éducative, culturelle, sociale et civique globale, dans laquelle chaque personne a quelque chose à apprendre et quelque chose à donner et à partager. Celle-ci doit impliquer toutes les tranches d'âges et tous les groupes, et promouvoir une culture de la paix inséparable de la culture en soi, devant s'enraciner dans le cœur et l'esprit des gens. La paix n'est pas seulement l'absence de différences et de conflits. Il s'agit d'un processus positif, dynamique et participatif, intrinsèquement lié à la démocratie, à la justice et au développement pour tous, par lequel les différences sont respectées, le dialogue est encouragé et les conflits sont constamment adressés par des moyens non violents et par la coopération. Fondée sur la signification la plus large et la plus positive de la paix, une culture de la paix est un ensemble de valeurs, d'attitudes, de traditions et de coutumes, de modes de comportement et de modes de vie qui reflètent et sont orientés vers le respect de la vie, des êtres humains et de leurs droits, ainsi que vers le rejet de la violence sous toutes ses formes, la reconnaissance de l'égalité des droits des hommes et des femmes, la reconnaissance des droits de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information. Elle im-

plique aussi l'attachement aux principes de démocratie, de liberté, de justice, de développement pour tous, de tolérance, de solidarité, de pluralisme et d'acceptation des différences, ainsi que la compréhension entre les nations, entre les groupes ethniques, religieux, culturels et entre les individus.

Les Nations Unies et la culture de la paix

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC) jouent un rôle primordial dans la promotion du dialogue interculturel. Ils mènent des activités liées à la culture de la paix et de la non-violence et s'efforcent de promouvoir une culture de la paix à travers un certain nombre de projets pratiques dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des migrations, en collaboration avec les gouvernements, les organisations internationales, les fondations et les groupes de la société civile, ainsi que le secteur privé. La paix est un concept qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Elle correspond aussi à un idéal social et politique.

Définition

Sociologiquement, la paix désigne l'entente amicale de tous les individus qui composent une ou des sociétés civiles et/ou militaires. Elle n'implique pas l'absence de conflit, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté conséquente à la vie en communauté, principalement par l'écoute, la compréhension, le dialogue, la négociation ou par des échanges de

biens tel le commerce ou le troc. La paix implique également le goût pour le calme, ainsi que la capacité à vivre sereinement avec l'autre : individu ou société. En cela, la paix est l'intérêt commun pour le développement qui prend ses racines dans la prospérité. Si cet intérêt n'est pas partagé c'est qu'il n'y a pas existence d'une capacité visionnaire et avant gardiste pour un développement enrichissant, quel qu'il soit : économique, innovation, culturel, durable, connaissance, social. La paix n'est ni un idéal, ni une utopie. Elle est principalement une donnée sinequanon au développement économique et tout ce qui en découle : culture, éducation, dynamisme... Elle est le cœur d'une économie. Sans paix il ne peut exister une économie prospère. En cela, nous pouvons dire que la paix est l'économie et que l'économie est la paix. Les guerres sont le dysfonctionnement même de l'économie. La source de l'économie est la prospérité. La prospérité est la source de l'économie. La guerre est le chaos qui empêche l'existence de l'économie. L'économie ne peut être définie selon le principe du bien être de quelques individus, mais de l'ensemble des individus et des sociétés. En ce sens, la paix entre les nations est l'objectif de nombreux États, Hommes et organisations comme l'ONU qui œuvre pour la paix. L'articulation entre la paix et son opposé (guerre, violence, conflit, colère, etc.) est une des clés de nombreuses doctrines, religieuses ou politiques, clé fondamentale bien que généralement non explicite. Mais la paix peut se définir par le fait non pas politique ou religieux mais bien plus par le fait qu'elle est une condition à l'évidence à la vie.

-Passage de la paix à la guerre (« Si tu veux la paix, prépare la guerre »)

-Passage de la guerre à la paix : voir Léthé Savoir quel est l'état naturel ou originel de l'Homme (paisible ou violent), et comment il passe de l'un à l'autre, conditionne en effet : -le statut de l'individu, (fauve à dompter ? esclave à libérer ?), tout particulièrement dans son jeune âge (idéal à surveiller ? ou animal à surveiller ?), mais aussi en tant que majeur (prédateur égoïste, que la société et l'état doivent surveiller ? ou paisible responsable, qui ne fera appel à la force publique que pour se défendre d'abus ?)

-la formation des enfants (part respective de l'éducation et de l'enseignement, durée, etc.). -les moyens admissibles (force aussi brute que celle du violent rebelle, ou douceur libérale ?) -les valeurs morales et éthiques d'une civilisation reposant sur des valeurs de civilisation (corruptrice du bon sauvage ou apaisante du barbare ?)

-le statut et la place des organisations (état, entreprises, syndicats, etc.) : nuisibles à détruire, moindres maux nécessaires, ou bien piliers du système ? -la place absolue et relative des activités matérielles et spirituelles (dans quelle mesure sont-elles, pour le maintien ou l'acquisition de la paix, indispensables, utiles, inutiles, ou nuisibles ?)....etc.

Dans le yi-king, l'hexagramme opposé à celui de la paix est celui de la stagnation. Symboliquement, cela indique que la paix n'est pas un absolu, mais une recherche permanente. Et que le conflit n'est pas l'opposé de la paix. Il convient dans une démarche de paix de transformer le conflit pour le résoudre sans répondre par la violence, non pas de le sup-

primer. Les démarches non-violentes incarnent cette démarche de transformation pacifique du conflit. Comme l'indique le préambule de l'UNESCO, « c'est dans l'esprit des hommes que naissent les guerres, c'est dans leur esprit qu'il faut ériger les défenses de la paix ». Le concept que la paix ne peut être un état permanent est un concept erroné. Il dénote une véritable incapacité dans l'esprit de l'Homme à accéder à une intelligence pragmatique. L'Homme de ce fait reste figé sur des théories et des pratiques archaïques. Il reste à l'état "préhistorique" sans pouvoir élever ses compétences, ses capacités à un esprit plus rationnel, plus structurant et structuré. Il semblerait que dans le cerveau de l'Homme, il n'y ait pas encore le développement nécessaire et particulièrement intéressant pour accéder à l'intelligence et la conception que la sérénité est le degré le plus élevé de la structure cérébrale. Il se peut que dans la psyché collective, individuelle ou sociale, le calme soit une conception insupportable pour ceux qui n'ont pas eu accès à cette état très tôt. Leurs repères environnementaux sont de ce fait celui du conflit et du chaos. Ce qui nous fait dire qu'il manque de structure psychique voir cérébral, peut-être même biologique à l'Homme. Néanmoins il a été remarqué que l'Homme est sujet à l'évolution psychique, biologique et cérébrale plus ou moins rapide avec des rechutes parfois à l'état "préhistorique" qui semble pouvoir être de mieux en mieux contenu jusqu'à qu'il soit stabilisé et par conséquent structurant et structuré sainement. C'est ce que nous pourrions nommer l'Homme rationnel.

Outils et organisation de moyens en faveur de la paix

Au cours des dernières années, plusieurs universités de paix ont été fondées, comme l'université pour la paix de l'ONU, au Costa Rica (UPEACE), l'université de la paix de Brasilia (UNIPAZ), ou l'Université de Paix de Namur, le Centre mondial de la paix à Verdun. Elles dispensent un enseignement et contribuent à des échanges de savoir et savoir-faire visant à étendre l'action individuelle et collective sur et pour la paix (chef d'œuvre de paix inspirée par le compagnonnage à UNIPAZ). Ces formations touchent à l'écologie globale, autant qu'à l'écologie intérieure, sociale et environnementale. Elles intègrent aussi la notion de résilience, pour sortir du cycle infernal de la vengeance ou vendetta. De nombreuses ONG dites « humanitaires » travaillent aussi au commerce équitable, à plus de justice, à la réconciliation des peuples et à la réparation des dégâts de catastrophes naturelles, économiques, militaires ou sociales, dont Green cross fondée par Mikhaïl Gorbatchev après la Glasnost et la fin de l'URSS. Les mouvements pacifistes contre les armes nucléaires se développent dans les années cinquante, présents dans le monde entier encore aujourd'hui. Le célèbre symbole peace and love en est issu, il sera largement utilisé contre la guerre du Vietnam et demeure un des symboles les plus utilisés pour la paix. Néanmoins, la paix ne peut être atteinte au sein d'un ou de plusieurs peuples que par la contribution absolument volontaire de tous ceux qui composent ces peuples. La paix est donc, à cause de cette nécessité, une vertu aussi noble que difficile à atteindre. Aussi, au-delà des organisations humanitaires et internationales, se trouvent des hommes et des femmes qui espèrent que le lendemain sera meilleur que la veille.

Personnalités engagées pour la Paix

De nombreux artistes se sont engagés en faveur de la Paix, à travers leurs actions ou leur œuvre, comme Picasso et sa Colombe de la paix, John Lennon et son album Imagine, ou Carl Fredrik Reuterswård et sa sculpture Non-violence, le pistolet noué, exposé sur le parvis de l'ONU à New York. Logo de l'ONG Amnesty International: dessiné par la dessinatrice britannique Diana Redhouse, il illustre le proverbe chinois: « mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité ». Parmi les figures emblématiques ayant joué un rôle pour la Paix, figurent Gandhi et son action non-violente, Martin Luther King lors de sa lutte pour les droits civiques, Nelson Mandela et sa lutte contre l'Apartheid, le Dalaï-lama, mais aussi des organismes comme Amnesty International, Prix Nobel de la paix en 1977 « pour avoir concouru à garantir les bases de la liberté et avoir ainsi contribué à la paix dans le monde » et la World Policy Conference fondée par Thierry de Montbrial.

Paix internationale

La paix entre les nations est la mission fondatrice des Nations unies. Historique des organisations :

- Union interparlementaire, 1889
- Bureau international de la paix, 1891
- Cour d'arbitrage international de La Haye, 1899
- Organisation internationale du travail, 1919
- Société des Nations, 1919 - 1946

-Nations unies, 1945.

La paix mondiale est l'objectif premier de l'unité européenne, comme en témoignent les premiers mots de la Déclaration du 9 mai 1950, dite déclaration Schuman, en fait essentiellement due à la plume de Jean Monnet: "La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques." La Journée internationale de la paix est célébrée chaque année le 21 septembre à l'initiative des Nations unies. Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre, qui doit se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combat. Elle est observée dans de nombreux pays depuis sa création en 1981. Le pape Paul VI a institué en 1968 une Journée mondiale de la paix le 1er janvier.

Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix

La Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix est une association de droit français, créée en juin 2003, sous le nom Coordination internationale pour la décennie, afin de promouvoir la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) proclamée par l'ONU en 1998. Elle a pris son nom actuel en 2011.

1-Culture de non-violence et de paix Selon les résolutions 53/243 des Nations unies proclamant la Décennie, la culture de la paix est caractérisée « par des valeurs, attitudes et comportements qui reflètent et inspirent une interaction sociale et un esprit de partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, sur tous les droits de l'homme et sur la tolérance et la solidarité, une culture qui rejette la violence et s'emploie à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes pour résoudre les problèmes grâce au dialogue et à la négociation et qui garantit le plein exercice de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de la société. » À la suite de ces résolutions, un groupe de prix Nobel de la paix a rédigé le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence dans un langage quotidien pour le rendre accessible à tous. Ils invitent chacun à s'engager à respecter la vie, pratiquer la non-violence active, partager son temps et ses ressources matérielles, défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle, promouvoir une consommation responsable et contribuer au développement de sa communauté.

2-Mission

La Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix a pour but de promouvoir :

- une culture de non-violence et de paix, en particulier une éducation sans violence et une éducation à la non-violence et à la paix au profit des enfants du monde ;
- l'action des associations et organisations membres dans ce domaine. (art. 2 de ses statuts). Elle veut en particulier favoriser l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix dans l'enseignement et dans la société dans chaque pays.

L'action de la Coordination internationale est guidée par les huit points de la résolution 53/243 de l'Assem-

blée Générale des Nations unies, repris par les rapports du Secrétaire Général.

-L'éducation d'abord, avec le renforcement d'une culture de la non-violence et de la paix par l'éducation. L'échange d'expériences au niveau international permettra de susciter une réflexion sur les pratiques pédagogiques s'inspirant des principes de la non-violence. Dans ce sens, la coordination internationale aura pour objectif de faire adopter une "journée internationale de la non-violence à l'école" une fois par an.

-Le développement d'une éducation à la citoyenneté et à la démocratie participative pour tous, en collaborant par exemple au nom de ses membres aux campagnes en faveur du désarmement et en faveur du contrôle citoyen de l'économie internationale, mais aussi contre le travail forcé et l'embrigadement des enfants dans les armées et en faveur de l'accès à l'éducation pour tous.

-Le développement d'une culture de tolérance et de solidarité en favorisant l'éducation à la non-violence dans la société, en luttant contre toutes sortes de violences, et en obtenant le vote de lois nationales pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence.

-La promotion de la paix et de la sécurité internationale et des politiques de désarmement, par exemple en soutenant l'objection de conscience et la création d'un service civil de paix basé sur le volontariat. La communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances, par exemple avec la création d'une agence de presse et la mise en place de réels moyens de communication sur la non-violence et la paix.

-Le développement durable sur les plans économique et social. La Coordination Internationale soutiendra les actions de mise en place d'une économie internationale basée sur un commerce équitable, la justice sociale, et le respect de l'environnement.

-La promotion du respect de tous les droits de l'homme, en soutenant une diplomatie qui mette au premier rang les droits humains et la résolution non-violente des conflits.

-L'égalité entre les femmes et les hommes.

3-Membres

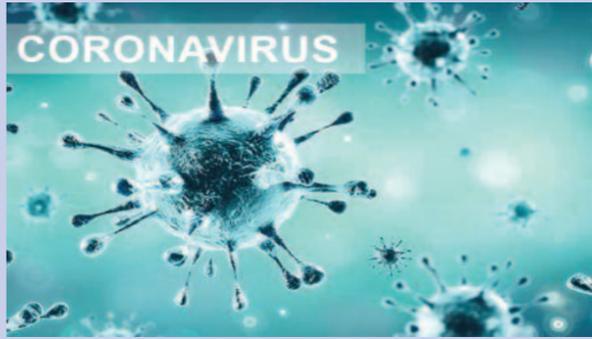
Les membres de la Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix sont des coordinations nationales créées dans plusieurs pays et des organisations internationales œuvrant dans les domaines de la paix, de la non-violence et de la protection des enfants. La coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix est également soutenue par des membres d'honneur.

- Comitato italiano per il Decennio (Italie)
- Coordination béninoise pour la Décennie (Bénin)
- Coordination canadienne pour la Décennie (Canada) observateur
- Coordination congolaise pour la Décennie (RDC) observateur
- Coordination française pour l'éducation à la non-violence et à la paix (France)
- Coordination marocaine pour la Décennie (Maroc)
- Coordination togolaise pour la Décennie (Togo)
- Kooperation für den Frieden (Allemagne) observateur
- Plateforme congolaise pour la Décennie (Congo-Brazzaville)

K.AMEL

Tipasa Fin de quarantaine pour 153 personnes isolées au complexe la Corne d'Or

La quarantaine de 153 personnes rapatriées de l'étranger par les autorités algériennes et isolées au complexe la Corne d'Or (Tipasa) a pris fin vendredi après 14 jours de confinement dans le cadre de la prévention contre la propagation du Covid-19. La première opération s'est déroulée dans de bonnes conditions d'autant qu'aucun cas de Covid-19 n'a été enregistré parmi les confinés de la Corne d'Or tout au long de la quarantaine qui entre dans le cadre des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A leur sortie du confinement, les 153 personnes ont été transportées vers leurs wilayas respectives (24 wilayas en tout) à bord de bus assurés par les pouvoirs publics, en présence de membres de l'instance exécutive de la wilaya de Tipasa, a précisé le directeur de l'administration locale, ajoutant que certaines personnes avaient été accompagnées par leurs familles. La deuxième opération concernera les hôtels "Matarès", "El-Beldj", "Namymas" et "Es-Salam" dans la wilaya de Tipasa, et ce, à compter de dimanche, soit au terme des 14 jours de quarantaine. Il s'agit de 272 personnes isolées à l'hôtel "Matarès" et 53 à l'hôtel "El-Beldj", deux établissements relevant de l'Entreprises publique de gestion touristique de Tipasa, ainsi que 273 autres personnes réparties sur les établissements hôteliers "Es-Salam" à Bou Ismaïl et "Namymas" à Ain Tagourait, selon le directeur de l'administration locale. Le wali de Tipasa, Hadj Moussa Omar, avait fait savoir que la wilaya disposait de douze (12) établissements hôteliers publics et privés prêts à accueillir les citoyens algériens devant être placés en isolement.



Lutte contre la spéculation à Ain Defla: Arrestation d'un individu s'adonnant à la conservation illégale d'un légume

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté mercredi dernier à Sidi Lakhdar un individu s'adonnant à la conservation des olives sans autorisation réglementaire, saisissant près de 900 boîtes de conserves produites en l'absence des conditions de propreté les plus élémentaires. Ayant eu vent d'une personne ayant transformé le garage de sa maison sise à la cité "Tadjia" de Sidi Lakhdar en un atelier pour la conservation des olives, les éléments de la sûreté urbaine de cette localité en coordination avec les services du commerce de la wilaya, se sont rendus au lieu indiqué, arrêtant le propriétaire de l'atelier (34 ans), saisissant 806 boîtes de conserves d'olives et 345 seaux de piment verts, relevant l'absence des conditions d'hygiène et de propreté nécessaires à l'exercice de pareille activité exploitation d'un certain nombre d'informations a permis aux policiers de saisir 91 autres boîtes de conserve au niveau d'un magasin de produits alimentaires appartenant au frère du mis en cause, signalant que les investigations poussées leur ont permis de savoir que ce dernier disposait, lui aussi, d'un atelier de transformation et de conservation de fruits et légumes, avec absence des étiquetages sur lesquels devraient être mentionnés des données telles les composants du produit, son poids ainsi que les dates de fabrication et de péremption. Les procédures réglementaires ont été enclenchées à l'endroit des deux frères dans l'attente de leur présentation prochaine devant les instances judiciaires compétentes, signalant que l'opération entreprise s'inscrit dans le cadre des efforts visant la préservation de la santé des citoyens par le biais de la multiplication des actions de lutte contre la spéculation notamment en cette conjoncture marquée par la propagation du Covid-19.

Fermeture, du marché quotidien de Réghaia

ALGER - Le marché quotidien de légumes et de fruits de la commune de Réghaia (Alger) sera fermé dès vendredi et transféré provisoirement vers la gare routière Bouraada Aissa, et ce dans le cadre des mesures préventives prises à l'effet de lutter contre le coronavirus, a indiqué un communiqué des services de la Daira de Rouiba. "Compte tenu de la forte affluente des citoyens sur les marchés quotidiens dans les communes de cette circonscription administrative, et du non-respect de la distanciation sociale et dans le souci de préserver la santé des citoyens contre l'expansion du coronavirus, il a été décidé de fermer le marché quotidien de légumes et de fruits de la ville de Réghaia et de le délocaliser provisoirement vers la gare routière Bouraada Aissa, en fixant les horaires d'ouverture de 7h00 jusqu'à 13h00", a précisé le communiqué.

Ces mêmes services ont, en outre, interdit la vente après 13h00 dans le marché de la cité En-Nasr El-Hamiz et celui de la commune de H'raoua.

Les marchés de proximité sis dans la circonscription administrative de Bouzaréah ouverts jusqu'à 13:00 Ces mesures sont mises en vigueur dès vendredi, jusqu'à nouvel ordre. Le wali délégué appelle, par ailleurs, les vendeurs ambulants à vendre à titre exceptionnel, dans les quartiers et agglomérations urbaines, rappelant qu'il était interdit de vendre sur les routes, sous peine de saisie des marchandises et des véhicules et que les circonstances que traverse le pays, requièrent que tout un chacun fasse preuve de compréhension et d'adhérer à une démarche de solidarité envers les citoyens, tout en observant les mesures préventives et de distanciation sociale.

Alger Report de la réception du projet de réaménagement du jardin d'essai d'El-Hamma

La réception du projet de réaménagement du jardin d'essai d'El-Hamma (Alger) a été reportée en raison du ralentissement des travaux suite au confinement partiel imposé dans la wilaya d'Alger à l'effet d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué le directeur général du jardin, Abdelkrim Boulahia qui a précisé que la réception du projet de réaménagement du jardin, consistant en la rénovation et l'extension des cages d'animaux ainsi que l'installation des bassins aquariums à travers trois points du jardin, avait dû être reportée en raison du ralentissement de ces travaux suite au confinement partiel imposé dans la capitale en vue d'enrayer l'expansion de cette pandémie. Il a en outre indiqué que les travaux au niveau du jardin zoologique avaient été "partiellement" suspendus après avoir atteint un taux d'avancement de près de 90%, ajoutant que le projet devait être réceptionné en mars dernier. Avec l'annonce du confinement partiel à Alger, le rythme des travaux s'est ralenti, d'autant que l'entreprise chargée de la réalisation est de Blida qui, à son tour, vit un confinement total, a ajouté l'interlocuteur. A noter qu'un budget de 2,2 millions DA a été alloué afin de parachever les travaux susvisés, dont 1,1 millions DA destiné à l'installation des bassins aquariums à travers trois coins du jardin, lesquels consistent en l'école d'éducation à l'environnement, le centre d'orientation et le jardin zoologique. (

Le secteur de la santé reçoit une importante aide en équipements médicaux et de prévention

Le secteur de la santé à Bouira a reçu jeudi une importante aide matérielle sous forme d'équipements médicaux et de prévention destinée au renforcement du dispositif de lutte contre le Covid-19. Cette aide est un don fait par un bienfaiteur de la wilaya pour participer aux efforts de lutte et de prévention contre le nouveau Coronavirus. Ce don a été remis aux autorités locales jeudi matin en présence du secrétaire général de la wilaya, Mustapha Dahou, et des responsables des secteurs de la santé et de la solidarité. M. Dahou a saisi cette occasion pour saluer l'auteur de cette louable initiative, qui, "renforcera le dispositif mis en place pour lutter contre la pandémie du Covid-19", tout appelant à plus de solidarité afin de contenir cette maladie. Selon les détails fournis par la cellule de la communication de la wilaya, le don est composé essentiellement de 20 appareils concentrateurs d'oxygène, quatre appareils respiratoires de réanimation (poumons artificiels) ainsi que deux écrans de contrôle et de deux pousses-seringues. L'aide de cet investisseur contient également une

vingtaine de tensiomètres, 500 combinaisons de protection et une cinquantaine de thermomètres (numérique et digital) ainsi qu'une centaine de lunettes de protection et un lot de lingettes et de papier hygiénique. Des blouses, une grande quantité de gel hydro-alcoolique et de virucide ainsi que 70 000 litres de produits de désinfection et de stérilisation ont également été octroyés aux autorités locales afin que celles-ci puissent les distribuer pour les différentes communes de la wilaya ainsi qu'aux services de la protection civile. Les actions de solidarité se poursuivent à Bouira pour faire face à la propagation du Coronavirus. Plusieurs ateliers de couture et de confection travaillent d'arrache-pied pour répondre à la demande en matière de bavettes pour les distribuer sur les staffs médicaux des différents hôpitaux. Des opérations de désinfection et de stérilisation sont toujours en cours à travers quelques villes de la wilaya. Le Covid-19 a fait sept cas confirmés et plusieurs autres suspectés.

H.T

Université de Bouira: Reprise des cours en ligne



Les cours devront reprendre en ligne et à distance à partir d'aujourd'hui à l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira pour éviter la propagation du Covid-19. "Pour notre université, la reprise des cours sera dimanche prochain à distance et online pour éviter toute propagation du virus dans les rangs de la communauté estudiantine «À cet effet, l'administration de l'université Akli Mohand Oulhadj n'a ménagé aucun effort pour mettre en place et préparer la plateforme numérique avec l'installation du logiciel Moodle sur le site web de l'université et ce au profit de toutes les facultés pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs cours le plus normalement et ce via e-Learning". Ce support pédagogique (e-Learning) a été mis à la disposition de l'université depuis le mois de septembre dernier avec l'organisation d'un cycle de formation au profit des

enseignants des différentes facultés afin de les préparer à relancer leurs cours et organiser leurs examens sur internet", a tenu à préciser le recteur de l'université. Le même responsable a expliqué en outre que le recours à la reprise en ligne des cours était sur une instruction du ministère de tutelle. "Nous avons informé tous les enseignants et doyens de facultés pour reprendre les cours à partir de ce jour». Pour les étudiants ne disposant pas d'internet et habitant dans des zones enclavées, l'université Akli Mohand Oulhadj leur a aménagé toute une salle équipée des moyens d'internet, qui leur permet de poursuivre en ligne leurs cours. "Nous avons même déployé quelques bus pour assurer le transport de ces étudiants pour leur permettre de poursuivre leurs cours dans cette salle d'internet", a assuré M. Mouni.

Hocine T

Le stress peut donner de la fièvre

Grâce à une nouvelle expérience, on sait mieux comment le stress peut engendrer une hausse de la température corporelle semblable à de la fièvre chez des rongeurs. Vous vous souvenez de la dernière fois que vous avez pris la parole à l'oral ? Un ensemble de symptômes variables se font ressentir au niveau cardiaque, respiratoire, intestinal, etc. : c'est la manifestation du stress. Ces mécanismes sont présents depuis bien longtemps. Ils sont le produit de notre évolution, nous permettant d'être prêt (à combattre ou à fuir) face à un danger potentiel. On sait depuis quelques années que le stress peut aussi provoquer une hausse de température sporadique semblable à la fièvre. Une récente expérience parue dans la revue *Science* vient d'identifier un circuit neuronal clé qui participe de cette hyperthermie psychogénique passagère. Un article paru dans la revue *Nature* nous aide lui à faire le point sur l'histoire de cette découverte. Depuis une recherche publiée en 2004, on sait que les neurones des rongeurs, pour produire de la chaleur, activent leur



graisse brune. En effet, lorsqu'on bloque les récepteurs protéiques de la graisse brune (qui ne peut donc plus recevoir de messages des neurones), l'hyperthermie s'atténue considérablement. Depuis cette étude, on connaît deux zones importantes dans l'induction de la hausse de température chez les rongeurs : les noyaux du raphé (rMR) et le noyau hypothalamique dorso-médial (DMH). Mais on ne

savait toujours pas ce qui commandait à ces zones de s'activer.

Un message qui vient du cortex

Grâce à des traceurs rétrogrades qui pistent l'activité des neurones, les chercheurs ont pu identifier d'où provenait le message à destination de l'hypothalamus. Il s'agit de deux régions peu étudiées portant le nom de cortex pédonculaire

dorsal (DP) et taenia tecta dorsale (DTT). Pour en apprendre plus sur ce qu'il se passait entre ces régions et l'hypothalamus, les scientifiques ont tenté plusieurs choses. Chez certains rongeurs, ils ont bloqué l'activité de la zone à l'aide d'un inhibiteur spécifique. Chez d'autres, ils ont utilisé un virus pour tuer les cellules qui transitaient entre cette zone et l'hypothalamus. Finalement, chez les derniers, ils

ont fait appel à une technologie génétique de pointe pour court-circuiter les projections des neurones provenant de la zone corticale. Peu importe l'intervention, l'hyperthermie induite par le stress était torpillée. À l'inverse, l'activation de la région engendrait pléthore de réponses physiologiques telles que l'augmentation de la fréquence cardiaque, de la pression artérielle et de la production de chaleur dans la graisse brune. Mais les investigateurs ne se sont pas arrêtés là. Ils voulaient également savoir comment les stimuli stressants parvenaient à cette zone du cerveau. D'autres travaux suggèrent que cela proviendrait de noyaux thalamiques - paraventriculaire (PVT) et mediodorsal (MD). En effet, cette zone est hautement sensible au stress. Cependant, le mystère reste entier sur la façon dont les médiateurs du stress sont encodés puis transmis. De futures études utilisant des enregistrements électrophysiologiques ou optiques des cellules DP / DTT aideront à répondre à ces questions.

Covid-19 : un premier vaccin efficace chez la souris

La première ébauche d'un vaccin contre le SARS-CoV-2 vient de faire ses preuves chez la souris à l'Université de Pittsburgh. Un vaccin contre le SARS-CoV-2 serait efficace chez la souris, c'est ce que rapporte l'étude publiée dans la revue *EBioMedicine*, soutenue par la prestigieuse revue *The Lancet*. L'étude a été relue par les pairs, contrairement à beaucoup d'autres en ces temps de crise sanitaire, et elle apporte de l'espoir. Néanmoins, les chercheurs n'oublient pas de prévenir que la route sera longue avant que le vaccin ne soit testé et approuvé chez l'Homme.

La précieuse connaissance des autres coronavirus

Il y a deux raisons au fait que ce vaccin ait pu être développé si rapidement. Premièrement, les laboratoires du monde entier ont tourné à plein régime depuis le début de la pandémie afin de mieux connaître ce nouveau coronavirus. Deuxièmement, les chercheurs avaient déjà une connaissance accrue des autres coronavirus respiratoires tels que SARS-CoV-1 ou MERS-CoV. Ces derniers avaient appris à la communauté scientifique qu'une protéine particulière était primordiale pour engendrer une immunité contre eux : la protéine de pointe. C'est cette dernière portant le nom de sa forme qui

permet au SARS-CoV-2 d'infecter les cellules humaines. Dès lors, les scientifiques avaient une meilleure idée de ce qu'il fallait mettre au point pour stimuler notre système immunitaire. Le vaccin a été injecté via une technologie prometteuse, un patch composé de 400 micro-aiguilles qui délivrent des morceaux de la protéine de pointe directement sous la peau, là où la réaction immunitaire est la plus forte. « Nous l'avons développé pour s'appuyer sur la méthode originale de l'éraflure utilisée pour administrer le vaccin antivariolique à la peau, mais en tant que version de haute technologie qui est plus efficace et reproductible de patient à patient », explique Louis Falot, professeur de dermatologie à la Pitt's School of Medicine. Ce vaccin a permis aux souris de produire des anticorps spécifiques dans les deux semaines suivant la piqûre. Il leur permettrait de combattre le virus pendant une durée de un an. Dans les mois prochains, la phase numéro 1 des essais cliniques chez l'Homme devrait pouvoir démarrer, si la Food and Drug Administration l'autorise. Il faudra encore du temps pour que le vaccin soit donc proposé et généralisé auprès de la population. Son objectif sera bien sûr d'éradiquer la maladie ou au moins, de limiter sa contagion, si elle devient une maladie saisonnière, telle que la grippe.

Lacto-végétarien

Le terme séropositif désigne une personne dont le sérum (composant du sang) contient des anticorps spécifiques à un agent infectieux, trahissant sa présence dans l'organisme pour déterminer la source d'une maladie. Au sens strict, on peut être séropositif à de nombreux virus ou bactéries. Par exemple, il est possible d'être séropositif pour le virus de l'hépatite C : le test sanguin recherche des anticorps contre le virus de l'hépatite C. Mais le terme est très généralement utilisé pour parler des personnes séropositives au VIH, le virus du Sida.

Le déroulement du test de dépistage du VIH

Il existe plusieurs méthodes pour mettre en évidence la séropositivité d'une personne. Pour le Sida, le test le plus pratiqué est la méthode ELISA. Une prise de sang préalable est nécessaire. Il existe aussi des autotests du VIH que l'on peut réaliser chez soi. En cas de résultat positif, il doit être confirmé dans un laboratoire d'analyses médicales, avec une prise de sang. Le test ELISA (Enzyme Linked Immunosorbent Assay) est un test immunologique qui sert à détecter une protéine dans un liquide. L'expérimentateur utilise une microplaque, avec de petits puits, dans lesquels seront versées différentes solutions. Pour réaliser un test ELISA, il faut :
-fixer au fond d'une microplaque une molécule spécifique de la protéine ou de l'antigène à détecter. Pour le test du VIH, on peut fixer une protéine du virus au fond des puits de la microplaque,
-verser la solution à tester (sérum du patient)



dans les puits de la microplaque : si les anticorps anti-VIH sont présents, ils se fixent sur les protéines fixées au fond de la microplaque,
-les puits sont rincés pour éliminer les anticorps du sérum qui ne se sont pas fixés,
-ajouter un deuxième anticorps marqué, c'est-à-dire couplé à une enzyme qui catalyse la réaction de formation d'une molécule colorée,
-apporter le substrat de l'enzyme couplée à l'anticorps afin que la réaction colorée ait lieu,
-analyser la coloration de la solution : plus la couleur est intense, plus la quantité d'anticorps anti-VIH est élevée.
Lorsque le test ELISA d'un patient est positif, son résultat doit être confirmé par une autre technique de biochimie, le Western blot, qui cherche à identifier des antigènes du virus VIH. Le test ELISA donne parfois des faux positifs ou des faux négatifs.

THC

Le THC ou tétrahydrocannabinol est la principale molécule active du cannabis : sa teneur varie entre 4 et 9 % environ dans les herbes de cannabis, tandis que la résine de cannabis en contient entre 8 et 30 %. D'autres cannabinoïdes sont présents dans le cannabis : cannabidiol, cannabigérol, cannabivarine, cannabicyclol. Les effets du THC, à la fois psychiques et physiologiques, sont nombreux sur l'organisme : sensation de gorge sèche, de faim, yeux rouges, somnolence, sensation de fatigue, d'euphorie... Beaucoup d'études portent sur le THC étant donné que cette seule molécule déclenche les principaux effets du cannabis. Mode d'action du THC sur l'organisme
Le THC agit sur l'organisme en activant des récepteurs aux cannabinoïdes. Il existe deux types de récepteurs au THC :
-CB1, présent sur des cellules du cerveau : dans le système limbique où il joue un rôle dans les

émotions, dans le cortex, l'hippocampe (impliqué dans la mémoire), dans le thalamus (important dans les perceptions sensorielles) et dans le cervelet qui sert au fonctionnement moteur. L'existence de ces récepteurs suggère la présence de cannabinoïdes endogènes : ainsi, l'anandamide, un dérivé d'acide gras, se lie au récepteur CB1.
-CB2, présent au niveau de cellules immunitaires.
Chez le rat, l'injection de THC conduit à une libération de dopamine dans le noyau accumbens. La dopamine est le neurotransmetteur impliqué dans le circuit de la récompense. Le THC peut être stocké dans des graisses, des cellules du cerveau, ce qui explique que ses effets peuvent se prolonger même 24 heures après la consommation de cannabis. Le THC influence les taux d'hormones impliquées dans la reproduction (LH, FSH).

M'sila : Cambriolage d'un magasin de téléphones, les auteurs arrêtés



Alors que le commun des mortels tente de faire face à ce grand danger qui menace sa santé et même son existence, il est des énergumènes qui profitent de la situation pour s'emparer des biens des autres de la manière la plus abjecte. A la fin de la semaine, les services de la BRI dépendant de la SW de Bou Saada reçoivent un appel téléphonique par le biais de la ligne verte 1548 faisant état de la présence d'un groupe de personnes au comportement suspect, au centre-ville de Bou Saada. Aussitôt une patrouille se rend sur place et découvre trois individus à proximité d'un magasin de vente de téléphones portables et qui, à la vue des policiers, tentèrent de s'enfuir. Mais ils ont compté sans le savoir-faire et le sérieux des agents de la BRI qui ont vite fait de les rattraper et de les arrêter. Les policiers découvrirent alors en possession de l'un d'eux une boîte en carton contenant 6 téléphones portables, 8 puces pour téléphones et une caméra de surveillance détériorée. Quant au deuxième, il avait en sa possession un téléphone portable, un grand couteau, la somme de 7 millions de centimes et 19 puces pour téléphones, alors que le troisième avait sur lui 23 puces pour téléphones, un téléphone portable et un grand couteau. Les policiers ont aussi récupéré les outils ayant servi à ouvrir la porte du magasin pour le cambrioler. Les trois mis en cause ont été présentés à la justice qui statuera sur leur cas.

Accidents de la circulation : Un mort et 3 blessés durant les dernières 48 heures

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu à Oran, ces dernières 48 heures. Cet accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport du personnel, survenue dans la daïra de Bir El Djir, ajoutant que les victimes ont été traitées sur place puis évacuées vers une structure hospitalière par les éléments de la Protection civile. Les secours de la protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de premières urgences à 30 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffages et chauffe-eaux, à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, El Bayadh, Blida, Oum El Bouaghi, Tiaret, Alger, Constantine, Tlemcen, Batna et Skikda. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées dans un "état satisfaisant" vers les structures sanitaires locales par les éléments de la Protection civile. AR contre dans la wilaya de Skikda, une personne est décédée, intoxiquée par le CO, émanant d'un appareil de chauffage à l'intérieur de son domicile, dans la commune d'Azzaba. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbain et divers à travers les wilayas de Tipaza et Bordj Bou Arreridj, a relevé la même source, ajoutant que ces incendies ont causé des gênes respiratoires à 8 personnes, qui ont été traitées sur les lieux, puis évacuées vers les hôpitaux locaux. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré 4.563 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

Constantine : Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la vente de drogues dures

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Constantine ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la vente de drogues dures, composé de 11 individus, âgés entre 26 et 51 ans. L'enquête dans cette affaire a été déclenchée suite à des informations parvenues à la police, selon lesquelles un groupe d'individus s'adonne à une activité suspecte de vente de drogues solides (cocaïne), ajoutant que les investigations ont permis d'identifier des suspects, dont l'un d'eux a été arrêté à bord d'un véhicule touristique au centre ville de Constantine. L'approfondissement des investigations a également permis d'identifier les autres membres de ce réseau, arrêtés successivement et à différents endroits dans des wilayas de l'est et du centre du pays, ainsi que la saisie de 127,34 g de cocaïne pure et 89,7 g de poudre blanche utilisée pour préparer la cocaïne, la somme de 23,5 millions de dinars et 5 véhicules. Un lot d'armes blanches, deux bombes de gaz lacrymogène, des unités de fumigènes, 17 téléphones portables et 7 comprimés de psychotrope a été aussi saisi. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause présentés devant la justice pour "importation, transfert transnational, distribution et possession illégale de drogues dures en vue de la vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé et l'utilisation de véhicules à moteur dans des activités criminelles".

Tissemsilt : Saisie de 50 quintaux de farine destinés à la spéculation

Une quantité de 50 quintaux de farine destinée à la spéculation a été saisie par les éléments de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt, et une personne impliquée dans cette affaire arrêtée. L'opération a été menée au centre-ville de Tissemsilt, lors du contrôle d'un véhicule utilitaire chargé de cette quantité de farine. Les policiers et les agents de la direction locale du Commerce ont découvert ce produit de première nécessité devant faire l'objet de spéculation. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt.

Lutte contre la contrebande : 52 individus interceptés et 187,7 tonnes de denrées alimentaires saisies



Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les services des Douanes, le 03 avril 2020 lors d'opérations distinctes menées à Tamarassat, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam en 6e Région Militaire, 52 individus et saisi 187,7 tonnes de denrées alimentaires, 1.600 litres d'huile de table, 11.500 unités de produits détergents, 2.960 litres de carburants, ainsi que 3 camions, 11 véhicules tout-terrain, 32 groupes électrogènes et 26 marteaux piqueurs». Au niveau de la 2ème Région militaire (RM), et dans le sillage des efforts continus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans le pays, des Garde-frontières ont saisi à Naama, 147,5

kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont saisi à Tlemcen, une autre quantité de la même substance s'élevant à 115,5 kilogrammes. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Relizane, deux narcotrafiquants en leur possession 22,5 kilogrammes de kif traité, alors que des Garde-frontières ont saisi 4.700 comprimés psychotropes détenus par un narcotrafiquant à Tlemcen. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Djelfa et Tipaza en 1ère RM, six individus en possession de quatre fusils de chasse sans autorisation, tandis que des tentatives de contrebande d'une quantité de carburants s'élevant à 2.580 litres, ont été déjouées à Souk-Ahras, El Tarf et Tébessa en 5ème RM.

Tindouf : Saisie de près de 80 tonnes de produits alimentaires destinés à la spéculation et la contrebande

Près de 80 tonnes de produits alimentaires (pâtes) destinés à la spéculation et la contrebande ont été saisies dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur information faisant état du stockage par un individu (récidiviste) de produits alimentaires destinés à la contrebande, Tindouf étant une wilaya frontalière, les éléments de police judiciaire de

la sûreté de wilaya, munis d'un mandat délivré par les autorités judiciaires, ont procédé à la perquisition du hangar en question et procédé à la saisie. Le mis en cause a été conduit au siège de la sûreté de wilaya pour finalisation de son dossier judiciaire, pour sa présentation devant la justice, et la marchandise saisie a été remise à l'inspection divisionnaire des Douanes pour déterminer sa valeur douanière.

Mostaganem : Saisie de 1.170 unités de produits désinfectants et paramédicaux

Les éléments de la sûreté urbaine de Khadra (Mostaganem) ont saisi 1.170 unités de produits désinfectants et paramédicaux devant faire l'objet de spéculation. Le lieutenant Bachir Belkacem, a indiqué que cette saisie a été opérée dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 et la spéculation. Elle a permis la saisie de quelque 1.170 unités de produits désinfectants et paramédicaux ainsi qu'un quintal de matières premières nécessaires à la fabrication de ces produits. Les enquêteurs ont agi sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un atelier de fabrication de produits désinfectants et paramédicaux par trois individus au niveau de la commune de Khadra. Après autorisation du procureur de la Répu-

blique près tribunal de Sidi Ali, les policiers, en collaboration avec les agents de la sous-direction du Commerce d'Achâacha, ont investi l'atelier pour procéder à la saisie de 1.170 unités d'alcool chirurgical, un baril de 60 litres du même produit ainsi que deux sacs de 45 kilos chacun contenant la matière première nécessaire à la fabrication de ce produit. Les investigations ont permis de découvrir que les étiquettes apposées sur Oles flacons n'étaient pas conformes à la réglementation, notamment pour ce qui est du poids net du produit. Les mis en cause seront présentés à la justice pour exercice illégal d'une activité réglementée. Les produits paramédicaux saisis seront remis aux OserVICES des biens de l'Etat.

JM d'Oran: Vers l'organisation d'un maximum de manifestations sportives pour tester les infrastructures

Le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), prévus à Oran en 2021 avant qu'ils ne soient reportés d'un an, entend profiter de ce renvoi pour organiser le maximum de compétitions au niveau des nouvelles infrastructures sportives en guise d'essais, a-t-on appris hier de cet organisme. Le report de la 19e édition des JM, en raison de la situation sanitaire prévalant actuellement dans le monde entier, marquée par la propagation de la pandémie de coronavirus, devrait permettre de tester les différents équipements sportifs en cours de construction ou ceux subissant des travaux de réaménagement en prévision de l'événement sportif méditerranéen, a expliqué le premier responsable du COJM, Salim Iles. Avant l'annonce, mardi passé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, du report des JM d'Oran, une décision prise en commun accord avec le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), les organisateurs du rendez-vous oranais avaient enclenché une course contre la montre pour réussir une édition à la hauteur des espérances. Seulement, l'apparition de la pandémie de coronavirus dans la quasi-totalité de la planète risque de causer du retard dans la livraison des infrastructures sportives concernées par l'événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli la 7e édition à Alger en 1975. "Comme tout le monde le sait, le CIJM exige que toutes les infrastructures sportives, notamment celles nouvellement construites, à l'image du complexe sportif de Bir El Djir dont les travaux touchent à leur fin, qu'elles subissent des essais en accueillant des compétitions sportives servant de simulation en prévision des JM. Or, avec la nouvelle donne (coro-



navirus, ndlr), on risque d'avoir des problèmes pour tester les nouveaux équipements sportifs actuellement", a encore dit Iles. À Oran, et même si l'heure n'est pas pour évoquer les affaires sportives, on souhaite l'organisation au niveau du nouveau stade de 40.000 places de la prochaine édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football, surtout que celle-ci devrait être reportée à une date ultérieure en raison de la suspension prolongée de toutes les compétitions sportives. Le responsable du COJM se dit partisan de cette idée, surtout que le nouveau stade d'Oran, où se poursuit actuellement l'opération de semence du gazon naturel, devrait être réceptionné en juin prochain, date programmée aussi pour l'achèvement des travaux des autres unités du complexe sportif à l'image de la salle omnisports (6.000 places), du centre nautique composé de trois piscines et du stade d'athlétisme (4.000 places).

Or, avec la nouvelle donne (coro-

navirus, ndlr), on risque d'avoir des problèmes pour tester les nouveaux équipements sportifs actuellement", a encore dit Iles. À Oran, et même si l'heure n'est pas pour évoquer les affaires sportives, on souhaite l'organisation au niveau du nouveau stade de 40.000 places de la prochaine édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football, surtout que celle-ci devrait être reportée à une date ultérieure en raison de la suspension prolongée de toutes les compétitions sportives. Le responsable du COJM se dit partisan de cette idée, surtout que le nouveau stade d'Oran, où se poursuit actuellement l'opération de semence du gazon naturel, devrait être réceptionné en juin prochain, date programmée aussi pour l'achèvement des travaux des autres unités du complexe sportif à l'image de la salle omnisports (6.000 places), du centre nautique composé de trois piscines et du stade d'athlétisme (4.000 places).

navirus, ndlr), on risque d'avoir des problèmes pour tester les nouveaux équipements sportifs actuellement", a encore dit Iles. À Oran, et même si l'heure n'est pas pour évoquer les affaires sportives, on souhaite l'organisation au niveau du nouveau stade de 40.000 places de la prochaine édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football, surtout que celle-ci devrait être reportée à une date ultérieure en raison de la suspension prolongée de toutes les compétitions sportives. Le responsable du COJM se dit partisan de cette idée, surtout que le nouveau stade d'Oran, où se poursuit actuellement l'opération de semence du gazon naturel, devrait être réceptionné en juin prochain, date programmée aussi pour l'achèvement des travaux des autres unités du complexe sportif à l'image de la salle omnisports (6.000 places), du centre nautique composé de trois piscines et du stade d'athlétisme (4.000 places).

B.C

Al Shabab : Le torchon brûle entre Benlamri et la direction de son club

Alors qu'il avait éteint certaines rumeurs de départ il y a quelques semaines, Djamel Benlamri s'est durement attaqué à la direction de son club ce vendredi sur son compte Instagram. Il semble qu'un point de non retour a été atteint ce vendredi soir entre Djamel Benlamri (14 sélections, 0 but) et son club d'Al Shabab Riyad. De nombreuses rumeurs faisaient déjà état de relations compliquées entre le champion d'Afrique 2019 et sa direction depuis le début de la saison. À tel point qu'un départ avait été fortement évoqué lors du dernier mercato hivernal. Blessé à la cheville pendant environ un mois et demi, le natif d'Alger avait fait son retour le 11 mars dernier face à El Ettifaq (défaite 1-0). Et c'est justement cette blessure que le défenseur central a évoqué dans un post Instagram. En effet, l'Algérien dit avoir payé de sa poche tous les frais liés aux soins. De plus et toujours à travers le réseau social, l'ancien joueur de la JSK ajoute également que le président du club, Khaled Al Baltan, l'a forcé à changer d'agent afin de pouvoir le transférer. Une pratique assez courante dans les clubs afin de pouvoir obtenir le maximum de commissions en choisissant un agent « maison » qui gèrera le transfert du joueur. Le défenseur central ne s'arrête pas là puisqu'il déclare également que ses sorties médiatiques sont dictées par la direction. Enfin, le numéro 4 de l'EN indique que sa période de blessure a été comptée comme une période d'absence, avec, on l'imagine, une retenue sur salaire. Sous contrat jusqu'en juin 2021, Benlamri dit ne pas vouloir se laisser faire, et ce, qu'il reste au sein du club saoudien ou parte vers d'autres cieux. Néanmoins, on voit mal comment le joueur de 30 ans pourrait rester dans une telle atmosphère.

Ahly Djeddah : Youcef Belaïli veut partir

Dans la foulée de la pandémie de coronavirus qui frappe de plein fouet plus de 200 pays dans le monde, l'international algérien Youcef Belaïli se trouve au centre d'une polémique en Arabie saoudite où il porte les couleurs de la formation du Ahly Djeddah depuis. Le début de cet exercice. En effet, la presse locale a annoncé jeudi que l'enfant d'Oran a officiellement réclamé la résiliation de son contrat avec son club. Motif évoqué : la direction d'Al Ahly n'aurait pas honoré ses engagements financiers envers son joueur. Cette information a suscité la polémique dans les milieux du club saoudien. Ils sont nombreux d'ailleurs les supporters de cette formation qui n'ont pas caché leur mécontentement quant à l'attitude du milieu offensif algérien. Certains, via des commentaires sur les comptes officiels de leur club sur les réseaux sociaux, ont carrément exigé le renvoi de Belaïli. Ils estiment d'ailleurs que ce dernier n'a pas été à la hauteur des espérances placées en lui, rappelant au passage que la direction d'Al Ahly a dû débours des sommes colossales pour s'offrir sa lettre de libération de son ex-club employeur, en l'occurrence, l'ES Tunis. Ce n'est pas tout, puisque les fans saoudiens sont pratiquement unanimes à qualifier cette transaction de « flop » de la saison, non sans souligner que Belaïli a passé la plus grande partie du temps de la saison à soigner ses blessures à répétition. En tout cas, selon nos informations, l'ancien joueur de l'USMA espère régler son problème à l'amiable avec son club, faute de quoi, il n'hésiterait pas à recourir à la Fifa pour qu'il soit rétabli dans ses droits.



Brentford : Benrahma rêve de Premier League

L'ailier droit international algérien Said Benrahma, aimerait bien rejoindre un jour une formation de Premier League, alors qu'il est en train de réaliser une saison exceptionnelle sous les couleurs de Brentford. Même s'il n'a donné aucune indication précise et son club préféré, Benrahma (24 ans) a juste fait savoir qu'il a l'ambition de jouer en Premier League. « J'espère jouer en Premier League la saison prochaine si Dieu le veut ». L'ancien niçois s'exprimait dans un live sur son compte Instagram, à

partir de son domicile, où il est confiné au même titre que l'ensemble des sportifs, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Auteur de 10 buts et 7 passes décisives en 34 rencontres de Championship, Said Benrahma est plus que jamais dans la forme de sa vie avec Brentford, en course pour la montée. Des performances qui l'ont mis sur les tablettes de plusieurs clubs en Premier League, à l'image de Leicester City, West Ham, Arsenal ou encore Aston Villa.

Propos racistes sur LCI : Les stars africaines de football douchent les deux médecins français



Les réactions contre les propos racistes de deux médecins français, tenues sur le plateau de LCI jeudi passé, continuent d'enregistrer un effet boomerang, notamment des célébrités africaines de football. Ainsi, les deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli et Andy Delort sont-ils montés au créneau pour fustiger un racisme gratuit, bête et méchant. Le sociétaire du MHSC Montpellier n'y est pas allé du dos de la cuillère sur son compte Twitter, écrivant que « Le racisme est une connerie humaine et était libre d'être con qui voulait ». De son côté, l'attaquant du Galatasaray a partagé un message de Gintoki Sama avec la vidéo de la séquence vidéo des deux médecins français, tout en subtilité. « Le racisme culturel et structurel en France survit bien. Personne ne lui a rien demandé,

mais son esprit raciste pense à l'Afrique... Il cache sa volonté d'exploitation des corps africains derrière une mission civilisatrice/humanitaire. Son interlocuteur n'y voit aucun problème ». Il faut savoir que les propos des deux médecins avaient de sitôt provoqué un haut le cœur et un véritable tollé en France et en Afrique et plusieurs personnalités sportives, à l'instar de Samuel Eto'o, Didier Drogba, Demba Ba et Mahdi Benatia ont tonné leur indignation. Il est à rappeler que lors de son passage à la chaîne télé française LCI, le Pr Jean-Paul Mira fait une comparaison entre le Coronavirus chez les africains au Sida chez les prostituées, proposant de tester un vaccin en Afrique car, selon lui, les africains ne se protégeaient pas contre l'épidémie du Covid-19.

B.N

Coronavirus

80 nouveaux cas confirmés et 25 nouveaux décès en Algérie



La pandémie de Coronavirus continue de progresser, enregistrant de nouvelles victimes en morts et en citoyens contrôlés positifs au COVID19, au fil des jours. Selon Djamel Fourar, directeur de la Commission de suivi, qui présentait samedi son point de presse quotidien, 25 nouveaux morts sont enregistrés au cours des dernières vingt-quatre heures portant le total de victimes à 130, alors que le nombre de contrôlés positifs a augmenté de 80 cas ces dernières vingt-quatre heures pour atteindre un total de 1251 patients. Le nombre de personnes qui suivent le protocole est de 626, tandis que le nombre de guéris est de 90 cas, selon Djamel Fourar qui rappelle aussi que 37% des personnes contrôlées positives sont âgées de plus de 60 ans et 36% entre 25 et 49 ans.

Covid-19 :

Extension de l'autorisation d'exercer à certaines catégories d'activités indispensables aux citoyens

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé d'étendre l'autorisation d'exercer à certaines catégories d'activités indispensables aux citoyens et ce, dans le strict respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale édictées par l'autorité sanitaire et ce dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19), indiquait hier un communiqué des services du Premier ministre. "En application des directives de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a émis une instruction destinée à lever les entraves constatées dans l'approvisionnement et la satisfaction des besoins des citoyens concernant un certain nombre d'activités de commerce de produits et de services». À l'adresse des départements ministériels concernés, et en communication avec les walis de la

République qui en assument l'encadrement durant la période de confinement imposée par la crise sanitaire, le Premier ministre a ainsi décidé d'étendre l'autorisation d'exercer à certaines catégories d'activités indispensables aux citoyens et ce, dans le strict respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale édictées par l'autorité sanitaire". Il s'agit notamment des activités suivantes :

- Entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles, y compris les vulcanisateurs.
- Commerce de pièces automobile.
- Fournitures nécessaires aux exploitations agricoles.
- Activités de vente et de distribution des intrants agricoles.
- Activités de pêche, d'aquaculture et de vente de poisson.
- Commerce d'aliments, de médicaments et de fournitures pour

- animaux.
- Cabinets vétérinaires privés.
- Commerce de détail d'ordinateurs et d'équipements de l'information et de la communication.
- Réparation d'ordinateurs et d'appareils électroménagers.
- Commerce de détail de quincaillerie et de droguerie. Spécialisé.
- Commerce de détail d'optique.
- Blanchisserie-teinturerie et pressing.

Enfin, et tenant compte de la mesure portant prolongation de la période de confinement imposée aux citoyens et son élargissement à plusieurs wilayas, l'appréciation "est laissée aux walis d'étendre les autorisations d'exercice à d'autres activités commerciales jugées nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels de la population, tout en évitant, ainsi, tout risque de paralysie de l'activité économique du pays".

New York appelle tous les personnels médicaux à la mobilisation

Le maire de New York a lancé, hier, un appel à la mobilisation générale des personnels médicaux, estimant avoir besoin de l'aide de 45.000 professionnels supplémentaires pour affronter le coronavirus qui se propage à toute vitesse dans la mégalopole. "Médecins, infirmiers, spécialistes de la respiration... à tous ceux qui ne sont pas déjà dans la bataille: nous avons besoin de vous", a lancé l'édile démocrate, Bill de Blasio dans une vidéo mise en ligne sur son compte Twitter. "Nous avons besoin que 45.000 professionnels de santé rallient la lutte en avril et mai pour pouvoir nous en sortir", a-t-il ajouté, en appelant ses administrés à se préparer à deux mois "durs". La veille au soir, la ville a envoyé un message d'alerte sur les téléphones des New-Yorkais pour appeler tous les professionnels de la santé à se porter volontaire sur un site internet dédié à la lutte contre le nouveau coronavirus. Plus de 57.000 cas ont été recensés dans la ville, qui déplore déjà la mort de plus de 1.800 personnes, dont 305 pour la seule journée de vendredi. Plus largement, l'Etat de New York est le nouvel epicentre de la pandémie, avec plus de 113.000 contaminations recensées, quasi autant qu'en Italie ou en Espagne, les pays où les pertes humaines sont les plus lourdes.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40